



Centre de recherche interdisciplinaire
sur la violence familiale
et la violence faite aux femmes

Propos recueillis par
Anne-Sophie Bergeron
Roxanne Dussault-Julien
Ariane Presseau
Lyne Champoux

« Sortir de la violence conjugale » Regards des milieux d'intervention et de recherche

Actes du Séminaire annuel du CRI-VIFF
tenu à Drummondville le 2 mai 2008

Collection

RÉFLEXIONS

19

« SORTIR DE LA VIOLENCE CONJUGALE »
REGARDS DES MILIEUX D'INTERVENTION ET DE RECHERCHE

Actes du Séminaire annuel du CRI-VIFF
tenu à Drummondville le 2 mai 2008

Propos recueillis par

Anne-Sophie Bergeron
Roxanne Dussault-Julien
Ariane Presseau
Lyne Champoux

Séminaire organisé par le

Centre de recherche interdisciplinaire
sur la violence familiale
et la violence faite aux femmes
(CRI-VIFF)

Septembre 2010

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et
Bibliothèque et Archives Canada**

Vedette principale au titre :

« Sortir de la violence conjugale » Regards des milieux d'intervention et de recherche : Actes du
Séminaire annuel du CRI-VIFF tenu à Drummondville le 2 mai 2008

(Collection Réflexions; no 19)

ISBN 978-2-921768-83-2

1. Violence entre conjoints - Québec (Province) - Congrès. 2. Victimes de violence
familiale, Services aux - Québec (Province) - Congrès. I. Bergeron, Anne-Sophie. II.
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux
femmes. III. Collection: Collection Réflexions (Centre de recherche interdisciplinaire
sur la violence familiale et la violence faite aux femmes) ; no 19.

HV6626.23.C3S67 2010

362.82'9209714

C2010-941983-9

Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé sans aucune
discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Les propos tenus dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne traduisent pas
nécessairement le point de vue officiel du CRI-VIFF. Le CRI-VIFF n'est nullement responsable de
l'utilisation qui pourrait être faite des renseignements contenus dans le document.

Introduction	V
--------------	---

I - QUE SIGNIFIE POUR VOUS L'EXPRESSION « SORTIR DE LA VIOLENCE CONJUGALE »?

« Sortir de la violence conjugale » pour un enfant	3
<i>Catherine Desgagnés, Intervenante jeunesse à la Maison du cœur pour femmes</i>	

Enfance d'hier à aujourd'hui représentations sociales, normes éducatives et stratégies d'interventions pour contrer la violence	9
<i>Louise Hamelin-Brabant, Professeure agrégée à la Faculté des sciences infirmières, Université Laval</i>	

Réduire la violence chez les hommes dans un contexte conjugal et familial	17
<i>Geneviève Landry, Directrice générale de L'Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu</i>	

Sortir de la violence pour les hommes ayant des comportements violents	23
<i>Jocelyn Lindsay, Professeur titulaire à l'École de service social, Université Laval</i>	

Origine et historique du projet AVIS- Sécurité	27
<i>Nancy Gough, Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence</i>	

Contenant et contenu de l'outil AVIS-Sécurité	31
<i>Monic Caron, Centre Louise-Amélie</i>	

Conception des murs de la violence conjugale	35
<i>Caroline Boudreau, Maison l'Aid-Elle</i>	

Le cycle de la violence dans les relations amoureuses des jeunes	37
<i>Mylène Fernet, Professeure au département de sexologie, Titulaire Laboratoire d'études sur la violence et la sexualité (FCI), Université du Québec à Montréal (UQAM)</i>	

II- QUELLES SONT VOS STRATÉGIES MISES DE L'AVANT POUR « SORTIR DE LA VIOLENCE CONJUGALE »?

Sortir de la violence conjugale quand on est en situation de handicap	45
<i>Sonia Gauthier, Professeure agrégée à l'École de service social de l'Université de Montréal</i>	

Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe	53
<i>Lucie Hénault, Maison La Source</i>	

**Les stratégies de changement employées par les conjoints
aux comportements violents : quelques données d'une étude québécoise**_____57
Normand Brodeur, Professeur à l'École de service social de l'Université Laval

**Quelles sont les stratégies à mettre de l'avant
pour « sortir de la violence conjugale »?**_____65
Mario Trépanier, Via l'Anse

Introduction

Ce document rend compte des communications présentées lors du séminaire annuel du CRI-VIFF tenu à Drummondville le 2 mai 2008.

Le séminaire portait sur le thème « **SORTIR de la violence conjugale** » – **Regards des milieux d'intervention et de recherche**. Il visait un partage des connaissances et des réalités au sujet des stratégies des femmes, des enfants et des hommes pour sortir de la violence conjugale. On demandait aux conférenciers de répondre à deux questions :

- I. Que signifie pour vous l'expression « sortir de la violence conjugale »?
- II. Quelles sont vos stratégies mises de l'avant pour « sortir de la violence conjugale »?

Les communications présentées en première partie portent sur la première question, à laquelle tentent de répondre des intervenants et des chercheurs qui travaillent auprès des enfants, puis des hommes et enfin des femmes.

Les communications présentées en deuxième partie portent sur la seconde question, soit les stratégies mises de l'avant pour contrer la violence conjugale. Les conférenciers, intervenants et chercheurs, proposent des pistes pour l'intervention auprès des femmes et auprès des hommes.

Ce séminaire a été très apprécié des participants. Il a donné lieu à des échanges riches entre les chercheurs et les intervenants des différents milieux, tout particulièrement en raison de l'aspect transversal du thème abordé.

Comité organisateur :

Daniel Blanchette, CAHo

Patricia Bourque, École de criminologie, CICC, Université de Montréal

Paule Campeau, CRI-VIFF

Rh a Delisle, CSSS de la Vieille-Capitale

Myriam Dub e, CRI-VIFF et  cole de service social, Universit  de Montr al

Manon Monastesse, F d ration de ressources d'h bergement pour femmes violent es et en difficult  du Qu bec

Annie Pelletier, ARUC, CRI-VIFF

Sophie Roy, CRI-VIFF

Val rie Roy,  cole de service social, Universit  Laval

PREMIÈRE PARTIE :

Que signifie pour vous l'expression
« Sortir de la violence conjugale »?

« Sortir de la violence conjugale » pour un enfant

Catherine Desgagnés, Intervenante jeunesse à la Maison du cœur pour femmes

Lorsque la mère et l'enfant se présentent à la maison d'hébergement, c'est qu'il y a eu violence de la part du conjoint de madame et, par le fait même, du père ou du beau-père de l'enfant. Cette violence est de nature verbale, psychologique, physique, économique ou sexuelle. L'enfant peut être directement exposé à la violence de cet homme envers sa mère. Si l'enfant est absent lors des scènes de violence, il en subit tout de même les répercussions par les conséquences que cette violence engendre chez sa mère. L'enfant peut également être la victime directe des sévices de l'agresseur.

L'âge et la personnalité de l'enfant, ainsi que l'intensité et la fréquence des mauvais traitements, font partie des facteurs qui influenceront la sévérité des effets qui découleront de cette violence.

Pour les intervenantes en maison d'hébergement, « Sortir de la violence conjugale » pour un enfant consiste à permettre à ce dernier de grandir dans un milieu favorisant la diminution de la gravité et de l'intensité et des impacts de son vécu de violence.

L'ARRIVÉE EN MAISON D'HÉBERGEMENT

Au moment où l'enfant franchit la porte de la maison d'hébergement, sa vie prend un tout autre sens. On constate souvent une ambivalence au plan de ses émotions. D'une part, il se sent soulagé d'être enfin en sécurité. La ressource lui offre un endroit calme, paisible et stimulant. Mais, si on va au-delà de cette première impression et pour beaucoup d'enfants qui se montrent plus réticents à leur arrivée, la réalité est tout autre. La colère, la tristesse, l'anxiété et l'insécurité face à l'avenir sont des émotions souvent ressenties par l'enfant, puisqu'il vient de quitter son milieu familial. Ses points de repère sont ébranlés. Les contacts avec son père ou sa référence masculine sont momentanément limités. Il voit moins ses amis et le retour à l'école ou à la garderie est parfois difficile. Il craint les nombreuses questions de ses pairs. Sans oublier que parfois, pour des raisons de logistique ou de sécurité, l'enfant doit s'absenter de l'établissement scolaire ou de garde.

L'hébergement entraîne aussi une adaptation qui peut être difficile. L'enfant doit apprivoiser la vie de groupe. Il est amené à partager les aires communes et son quotidien avec des personnes qu'il ne connaît pas et qui lui sont imposées. Son intimité peut se trouver plus restreinte, car il doit partager sa chambre avec le reste de sa famille. Le code de vie de la ressource comprend des règles qui peuvent être très différentes de celles du domicile familial. Sa routine de vie peut en être affectée.

La vie d'un enfant hébergé peut donc être complexe. D'autant plus qu'il porte dans son bagage les conséquences de son vécu de violence. Ces dernières touchent toutes les sphères du développement de l'enfant : psychologique, physique, comportementale, affective, cognitive et scolaire.

BRISER LE SILENCE

Par sa décision de venir en hébergement, la mère démontre concrètement que la violence vécue est inacceptable. À leur arrivée, certains enfants vont s'exprimer rapidement et aisément sur leur vécu de violence. D'autres vont se montrer plus fermés. En effet, pour beaucoup d'enfants, le vécu familial devient un sujet tabou souvent affilié à la honte et au doute. L'enfant au cœur d'un conflit de loyauté préfère généralement s'abstenir de parler de ce qu'il vit. Il évite ainsi de prendre parti. Un autre se dévoilera en affichant clairement ses couleurs. L'un des signes qui démontrent que l'enfant parvient à sortir de la violence conjugale est sa capacité et sa volonté de se confier.

Lorsque l'enfant est amené à verbaliser son vécu, le but n'est pas de lui présenter une image négative de la figure paternelle. Puisque l'enfant est issu de l'union de ses deux parents, il reçoit, par la génétique et l'éducation, des traits de son père et de sa mère. Comparer le parent à l'agresseur en ne donnant qu'une image négative de lui peut être dévastateur pour l'enfant. Son estime de soi peut en être affectée, car il peut transposer cette même image à lui-même. En amenant l'enfant à verbaliser ses sentiments et son vécu face à son père, l'accent est plutôt mis sur les comportements violents de ce dernier et non sur la personne dans sa globalité. Il est donc juste de le laisser s'exprimer positivement par rapport à son père et sa mère. Il peut parler de ce qu'il apprécie de l'un et de l'autre, reconnaître et nommer des qualités propres à chacun. De plus, il ne faut pas négliger le lien qui existe entre l'enfant et son père. L'enfant aime son père et celui-ci est souvent un modèle important dans sa vie, même si les mécanismes de protection qu'il a développés peuvent laisser paraître le contraire.

SENTIMENT DE CULPABILITÉ

Il y a aussi l'enfant qui craint que ses révélations aient des répercussions importantes au sein de sa famille au point d'entraîner l'éclatement de la cellule familiale. Il risque alors de se culpabiliser, puisque c'est lui qui aura révélé le secret. Ce sentiment peut aussi prendre place s'il décide de ne pas parler. Il peut donc se sentir responsable de n'avoir rien fait pour aider sa famille. L'enfant doit savoir et croire qu'il ne peut rien faire pour aider ses parents et que ses comportements ne le rendent pas responsable de cette violence. Il doit également sentir qu'il a le droit de se confier librement s'il le désire.

BONNE CONNAISSANCE DE SOI

Un autre aspect primordial est de bien se connaître soi-même. En sachant davantage qui il est, l'enfant sera plus en contact avec ses émotions. Il sera plus en mesure de reconnaître ses joies, ses peines, ses colères et ses peurs. Ces dernières lui serviront d'ailleurs de guide dans l'identification des situations de danger.

SCÉNARIOS DE PROTECTION

L'enfant exposé qui parvient à s'en sortir est un enfant qui est en mesure de distinguer les épisodes de violence. Il reconnaît qu'il a peur et met en place des scénarios de protection afin d'assurer sa sécurité, dans le cas où il se retrouverait à nouveau dans un contexte de violence. Différents scénarios sont élaborés avec lui ainsi que la façon de les mettre en pratique. On voit également avec l'enfant l'importance d'un réseau social riche et diversifié faisant appel à un large éventail de personnes (famille, école, amis, adultes significatifs, voisinage, ressources, etc.). L'importance d'informer la mère et de l'impliquer dans ces scénarios a aussi toute sa raison d'être pour la protection de l'enfant.

SENSIBILISATION

Afin que l'enfant soit en mesure de se protéger et d'appliquer les scénarios, il doit tout d'abord être capable d'identifier le danger. Pour cela, il doit bien connaître ce à quoi il est confronté. Il est donc essentiel de sensibiliser l'enfant à ce qu'est la violence, ses différentes formes, le cycle et les conséquences qu'elle peut avoir sur lui. L'enfant connaît la dynamique familiale et est davantage capable de reconnaître les indices de tension. Il est donc plus apte à se préparer en vue d'une

éventuelle protection. Il doit aussi prendre conscience que la violence est inacceptable et que ce n'est pas la « norme » même si elle est au cœur de sa famille, voire même présente depuis plusieurs générations. Chez les adolescents, l'intervention est aussi axée sur la prévention de la violence dans les relations amoureuses. L'objectif est de minimiser les risques qu'ils se retrouvent à leur tour dans cette même dynamique.

BONNE ESTIME DE SOI

L'une des conséquences de l'exposition à la violence est la transmission intergénérationnelle. Plusieurs des enfants exposés vont, à leur tour, adopter le rôle de la victime ou celui de l'agresseur. L'enfant qui développe une bonne estime de soi accroît ses possibilités de se sortir de la violence. Ainsi, si l'enfant croit en ses capacités et en sa valeur réelle, il est davantage en mesure d'affronter sa réalité tout en étant conscient de ses forces et de ses limites. Il comprend et croit qu'il n'est pas responsable des comportements violents de son père ou du conjoint de sa mère. Il ne se culpabilise pas des conséquences que la violence génère sur lui et sur les membres de la famille. Dans ses relations interpersonnelles, une bonne estime de soi lui permet de croire en sa capacité de développer et d'appliquer des moyens pacifiques de régler ses conflits. Il apprend et utilise également des modes de communication positifs.

MYTHES ET RÉALITÉS

Durant tout le temps où l'enfant vit dans un contexte de violence, il développe une image souvent négative de sa mère et, par le fait même, de la femme. Il peut la percevoir comme une personne ayant peu confiance en elle, qui s'affirme peu ou pas, qui a peur, s'isole, se sous-estime, se montre soumise, etc. La responsabilisation, terme qui décrit la troisième phase du cycle de la violence, invalide l'homme et ses comportements et responsabilise la conjointe de la situation de violence qu'elle subit. La femme en vient à croire qu'elle est coupable des comportements de monsieur. L'homme tend aussi à minimiser et à excuser ses comportements. L'enfant peut lui aussi penser que tout est de la faute de la mère. Pour permettre à l'enfant de s'en sortir, il est fondamental que l'homme reconnaisse ses comportements violents et qu'il se responsabilise face à ces derniers. Il doit aussi se procurer l'aide nécessaire pour cheminer et modifier ses comportements. En centrant une partie de nos interventions sur les réalités concernant la violence conjugale, l'image de la mère et de la femme sera remise en valeur. À plus long terme, cela aura un impact sur la perception de l'enfant en ce qui a trait à l'égalité des hommes et des femmes. On souhaite ainsi que les aspects « contrôle sur l'autre » et « soumission » tendent à s'estomper.

SENSIBILISATION AUPRÈS DE LA MAMAN

Pour que l'enfant ait davantage de chances de s'en sortir, il doit pouvoir bénéficier du soutien et de la protection de sa mère. Offrir un milieu de vie sans violence constitue un pas dans la bonne direction. Par contre, cela ne signifie pas que tout est terminé et que tout ira pour le mieux. Dans un premier temps, même si la violence cesse, les conséquences demeurent. Deuxièmement, il est fort probable que l'enfant ait encore des contacts réguliers ou sporadiques avec son père. Il y a aussi la violence post-séparation où, même après la rupture, le conjoint continue d'exercer sa violence en agissant directement sur la femme ou en utilisant les enfants pour parvenir à ses fins. Enfin, il arrive que la mère décide de retourner vivre avec le conjoint.

L'une des conditions gagnantes qui permet à la mère d'aider son enfant est sa prédisposition à le faire. La pyramide de Maslow nous est alors indispensable. Cet outil de référence nous permet de voir où la mère en est rendue. Nos interventions sont ensuite adaptées à ses besoins. Nous savons

pertinemment qu'une mère en bonne santé physique et psychologique risque d'être plus en mesure de s'investir dans un tel processus. Elle aura davantage d'énergie et de disponibilité pour y arriver.

Sensibiliser la mère au vécu de l'enfant exposé ainsi qu'aux impacts de la violence conjugale/familiale lui permettra de mieux comprendre la réalité, les comportements, les réactions et la souffrance de son enfant. L'intervention en maison d'hébergement vise aussi à sensibiliser la mère à l'importance de développer et de maintenir la qualité de la relation mère-enfant. Nous soutenons la mère afin qu'elle puisse offrir l'écoute, l'affection, la compréhension, l'aide et la disponibilité dont son enfant a besoin. On espère ainsi que le lien de confiance s'installe et soit maintenu.

Dans plusieurs cas, la violence vécue amène également la mère à douter de ses capacités parentales. Le conjoint peut prendre le contrôle de la sphère « éducation » ou dénigrer continuellement la femme dans ses interventions auprès de son enfant. Il est aussi fréquent de voir l'enfant adopter le rôle du parent et de protecteur à l'égard de la mère et de la fratrie. Il peut aussi être le médiateur entre les conjoints. Il y a donc confusion au plan des rôles parent-enfant. La mère doit reprendre confiance en ses capacités parentales. Le transfert de connaissances concernant la discipline familiale, le renforcement positif et le « modeling » deviennent, pour les intervenantes, des techniques d'intervention privilégiées.

Il y a aussi des situations où la mère fait appel à la violence dans son mode de discipline. Ayant parfois elle-même grandi dans un milieu de violence, il se peut que la mère reproduise à son tour ce mode d'éducation. Son seuil de tolérance à l'égard de la violence du conjoint peut aussi être plus grand. Dans d'autres cas, la mère va commettre des sévices à l'égard de son enfant en espérant que les séquelles seront moins graves et moins douloureuses que si c'était le père ou le conjoint qui infligeait ces sévices. La violence sera aussi priorisée dans le but d'obtenir des changements rapides dans les comportements inadéquats ou dérangeants de l'enfant. Le but est d'éviter de déranger, de mettre monsieur en colère et que celui-ci éclate. La femme est donc sensibilisée au fait que ces actes demeurent tout de même inacceptables et qu'il existe d'autres moyens pour intervenir auprès de son enfant ou pour le protéger.

Lorsque la mère bénéficie d'un réseau social diversifié, cela peut constituer une protection supplémentaire pour l'enfant. Lorsqu'elle reçoit en plus une aide professionnelle, comme c'est le cas en maison d'hébergement, elle met elle aussi fin au silence et à l'isolement. Au moment où la famille quitte la résidence, la mère et l'enfant peuvent demeurer en contact avec celle-ci ou une autre ressource de leur choix. Il y a donc un maintien du lien avec l'extérieur. Cela peut devenir très soutenant en cas de doute, de questionnement ou de crise.

CONCLUSION

Comme intervenantes en maison d'hébergement, nous constatons qu'il existe plusieurs éléments qui doivent être pris en considération pour qu'un enfant puisse « Sortir de la violence conjugale ». Effectivement, on se doit d'intervenir lorsque l'enfant est la victime directe de son père ou du conjoint de sa mère. Il faut toutefois prendre en considération l'importance des répercussions que génèrent toutes les formes de violence. On doit également tenir compte de l'exposition de l'enfant à la violence conjugale. En effet, lorsque l'enfant n'est pas directement visé par la violence de monsieur, le climat de tension, les scènes de violence et les répercussions le bouleversent. Il peut même en être terrifié. Il s'agit aussi d'un travail à long terme qui demande un investissement et une participation majeurs de la part des différents acteurs concernés. L'enfant et la mère demeurent au cœur de nos interventions et il est essentiel de respecter leur rythme et leur personnalité. Le père

doit également reconnaître son problème et démontrer une motivation sincère et intrinsèque à vouloir changer. Une collaboration étroite doit aussi être développée et maintenue entre les différentes ressources susceptibles de venir en aide à la famille. Chaque collaborateur doit être conscient de ce qu'il peut faire pour aider. Il doit aussi pouvoir reconnaître ses limites et se référer aux ressources appropriées au besoin. Voilà pourquoi nous devons poursuivre une sensibilisation à grande échelle, connaître la réalité de chaque milieu et reconnaître l'expertise de chacun.

Enfance d'hier à aujourd'hui représentations sociales, normes éducatives et stratégies d'interventions pour contrer la violence

Louise Hamelin-Brabant, Professeure agrégée à la Faculté des sciences infirmières, Université Laval

Avant de se questionner sur le phénomène de la violence ainsi que sur les interventions et stratégies à favoriser, cette conférence explore les représentations des enfants. Il est important de voir comment était perçu l'enfant d'hier à aujourd'hui à travers le regard des professionnels de la santé, pour mieux saisir comment les intervenants et les chercheurs peuvent analyser cette expérience de la violence. Il s'agit en effet de comprendre la façon dont les connaissances scientifiques deviennent, au fil du temps, des cadres de référence dans l'éducation des enfants.

PROBLÉMATIQUE

Il est important de se rappeler tout d'abord qu'historiquement, l'enfant était considéré comme un adulte en miniature. Sa définition a beaucoup évolué à travers le temps. Au plan sociologique, la configuration de l'enfance est comprise comme le résultat d'une construction sociale et non comme une catégorie biologique (James, Jenks et Prout, 1998; James et James, 2004). Cette construction s'intègre dans des configurations culturelles plus larges, inhérentes au processus de rationalisation des sociétés (Habermas, 1979; Berger et Luckman, 1989). Dans ce contexte, le règne de l'expertise professionnelle est très présent, l'enfance contemporaine devient ainsi de plus en plus régularisée par d'autres instances sociales que la famille. La question qui m'interpelle est la suivante : Jusqu'où peut-on intervenir avec l'enfant? Dans cette mesure, comment peut-on effectuer de la prévention et des soins auprès de l'enfant sans pour autant empiéter sur la compétence parentale? En effet, l'espace public peut affecter négativement l'espace privé, par exemple lorsque les professionnels émettent un discours très normatif envers les parents.

QUESTION DE RECHERCHE

Mes travaux de recherche consistent à interroger les espaces discursifs sociosanitaires et médicaux aux travers desquels se construisent des représentations de l'enfant et des modèles de conduite. La question fondamentale de cette démarche scientifique est la suivante : comment la production de connaissances scientifiques dans des domaines de sciences sociales, comme la pédiatrie et la psychologie, intervient-elle dans la configuration de l'enfance et comment l'affecte-t-elle? Spécifiquement, l'interrogation qui sous-tend cette présentation est la suivante : quelles sont les stratégies à privilégier auprès des enfants exposés à la violence conjugale?

OBJECTIFS DE LA COMMUNICATION

Dans cette communication, je poursuis deux objectifs : 1) décrire les formes que prennent les représentations sociales de l'enfance et les normes éducatives sous le regard des professionnels de la santé entre les années 1930 et 2000 ; 2) réfléchir aux stratégies d'intervention à privilégier auprès des enfants exposés à la violence familiale.

MÉTHODE

La méthode de recherche que j'ai employée est l'analyse sociosémiotique de discours sociosanitaires. L'analyse sociosémiotique scrute ce qui est écrit par analyse de contenu, mais elle examine aussi la forme. Il importait de saisir non seulement le contenu des idées, mais également

les formes langagières à travers lesquelles se manifestent la matérialité du texte réflexif et ses contraintes afin de repérer progressivement les mécanismes du discours (Molino, 1969). Le corpus de périodiques scientifiques provient de revues professionnelles de médecine, des sciences infirmières et de la santé publique. La période retenue à l'étude est de 1930 à 2000.

D'ailleurs, d'entrée de jeu, la forme des discours professionnels jusqu'aux années 1970 était très impérative, c'est-à-dire que les verbes employés étaient souvent à l'impératif, donc symbolisaient une autorité verticale où les professionnels dictaient des normes à l'égard des pères, des mères et même des enfants. À partir des années 1970, le discours est davantage un discours de négociation.

TROIS MODÈLES PROFESSIONNELS

Les résultats montrent qu'à travers le temps, il y a eu trois modèles qui se sont intéressés à l'enfant : le modèle de la puériculture, le modèle psychopédiatrique et le modèle psychosociopédiatrique (pédiatrie sociale).

MODÈLE DE LA PUÉRICULTURE (1930–1950)

Créée par un médecin français, le Dr Caron, la puériculture a été promue à la fin du XIXe siècle au rang de discipline scientifique pour asseoir l'autorité de la profession médicale sur la prévention de la maladie (Neyrand, 2000). Au Québec, l'analyse du corpus révèle que, dès 1930, les médecins étaient des adeptes de cette discipline associée à la pédiatrie. Dans le modèle de la puériculture de 1930 à 1950, la figure dominante était le médecin. Les psychologues et les travailleurs sociaux étaient peu présents auprès de l'enfant. Il y avait une jonction entre le médecin et le religieux. Modèle professionnel dominant jusqu'à l'après-guerre, la puériculture s'articule à une norme médicale prescriptible régularisant la vie quotidienne des enfants afin de s'assurer que les mères ne suivent plus les préceptes traditionnels transmis de mère en fille.

Tout d'abord, le discours professionnel assigne au corps de l'enfant une forme déterminée par des composantes biologiques. L'enfant était souvent vu comme un être fragile et impuissant que l'on doit protéger. Il est comparé « à une fleur délicate dont l'odeur suave embaume le foyer » (GMCF¹, avril, 1936 : 176). L'enfant était aussi souvent vu comme l'enfant rédempteur qui est une métaphore religieuse associée à l'expiation. Il était perçu comme une personne que l'on devait dompter, que l'on devait régulariser, voire dresser. Évidemment, la mortalité infantile, qui est extrêmement importante dans ce contexte, était souvent liée à des mauvais soins et à l'ignorance des mères (UMC², nov. 1950). Un enfant qui mourait était souvent vu comme un phénomène d'expiation des péchés. Ici, un lien est à faire avec les cycles de violence qui se déploient à l'égard de l'enfant.

En parallèle, à cette exacerbation de l'importance accordée à la petite enfance comme espace du sujet en devenir, une image insistante est dévoilée sur la nature de l'enfance : c'est un être souple et influençable. Dans sa nature, ce dernier était perçu comme un récepteur que l'on pouvait modeler. La métaphore de la *tabula rasa* structure les discours. Que dit-elle? « De cinq à six ans, l'enfant est un réceptacle. Que recevra-t-il? Ce qu'on y versera ... » (GMCF, 1936 : 546) et « Combien facile au contraire est l'éducation de l'enfant : son cerveau est une cire plastique, et la jeunesse est si propice à la formation d'habitudes (Bulletin Sanitaire, novembre-décembre, 1941 : 62-63). Ces métaphores illustrent que l'enfant n'était pas considéré comme un sujet à part entière. Il est intégré à un « nous communautaire » qui lui trace sa route de vie.

¹ Gard-malade canadienne-française

² Union médicale du Canada

En outre, l'environnement de l'enfant est un univers clos. La famille est décrite comme la pierre angulaire sur laquelle repose l'éducation des enfants. Le père, bien que sous-représenté dans les textes de la première moitié du XXe siècle, est vu comme le « pourvoyeur, la tête dirigeante, le phare éclairant » de la vie familiale. En revanche, la mère occupe une place centrale dans le corpus. Tenue pour responsable de l'éducation des enfants, elle est la cible privilégiée du discours professionnel. Les discours sont axés sur les besoins physiques de l'enfant et aucune passerelle n'est établie avec le mental. Tout le rôle psychologique de l'enfance est très peu tenu en compte. Donc, la problématique des enfants exposés à la violence était absente tout autant que les abus sexuels ou les agressions. Leur exploration va débiter seulement à partir des années 1970.

Ce paradigme s'inscrivait dans un modèle sociosanitaire où les conditions de l'enfant étaient plus précaires. Les enfants étaient souvent mal nourris et rachitiques. Les conditions de vie faisaient en sorte que le discours était très régularisé. Tout, à vrai dire, paraissait être devenu objet de régulation normative dans la vie de l'enfant au moyen de règles de comportements : l'horaire des bains et de l'alimentation était aussi scrupuleusement découpé et fragmenté que celui des promenades à l'extérieur. Cette situation s'inscrit bien dans la dynamique de la société industrielle de cette époque, où toutes les activités dirigées envers l'enfant sont notées. Tout le régime aseptique est omniprésent. Il faut mettre les enfants à distance des foules, aucun lieu public n'étant adéquat pour eux : tramways, cinémas, anniversaires d'enfants répandent les maladies. Face à la menace bactérienne, la femme est tenue responsable de la propreté du foyer.

L'éducation des enfants est définie comme l'objet d'un travail structuré, ponctué d'horaires rigides. La régularité et la discipline s'imposent comme mesures éducatives. L'inculcation d'habitudes de discipline touche également l'hygiène mentale. Un enfant malléable peut être façonné dès le jeune âge. Une règle énonce que les parents doivent laisser pleurer l'enfant pour former son caractère. « Ne jamais bercer le bébé ni rester près de lui (...). S'il s'éveille et pleure durant la nuit, ne lui donnez jamais le sein. Changez-le de position et donnez-lui un peu d'eau bouillie » (GMCF, février, 1931 : 91). L'art d'élever les enfants n'appartenait pas au registre des sentiments, mais à celui de la raison. Autorité, hiérarchie et régularité sont ainsi construites comme conditions essentielles au développement de l'enfant.

La connaissance du développement de l'enfant repose d'abord sur la pratique contrôlable de la mesure. L'enfance est décrite par des mesures de poids, de taille, de maladie et d'hygiène, puis de l'intelligence, mesures qui s'inscrivent en normes applicables à tous (Turner, 1992). Les professionnels tentent de mesurer le développement de l'enfant. Même la grandeur du crâne de l'enfant est mesurée et est ainsi classifiée selon les tableaux anthropomorphiques. Ces registres permettent de comparer le développement de l'enfant selon les paramètres reconnus. Ainsi, toute une psychologie de la différence naît de l'application des tests psychométriques. Sociologiquement parlant, cette mesure a configuré la normalité de l'enfant. Une opposition sémantique s'instaure donc chez les enfants : les normaux et les anormaux. À cette époque, ces derniers étaient tous soumis aux mêmes règles de développement, suscitant ainsi l'inquiétude des parents qui se fiaient à ces paramètres qui ne prenaient pas en considération les variations dans le développement des enfants. Lors d'interventions auprès d'enfants victimes de violence, il était possible de mesurer leur développement psychologique, ce qui, à partir des années 1950 et 1960, a contribué à la mise en place de mesures très strictes envers l'enfant. Je pose donc l'hypothèse que les enfants exposés à la violence vivaient dans le secret puisque ces derniers évoluaient dans un régime d'autorité verticale et patriarcale. Dans un contexte basé sur la domination, l'enfant n'avait pas le droit de parler.

MODÈLE PSYCHOPÉDIATRIQUE (1950-1970)

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'essor de la psychologie, tout autant que sa généralisation, influera sur les pratiques médicales en fixant de nouvelles manières de se conduire envers l'enfant : les assises d'un modèle éducatif rigide sont ébranlées. À partir des années 1950 et surtout 1970, les modèles éducatifs, ainsi que la configuration de l'enfance, subissent un changement. Effectivement, on assiste alors à une jonction entre la pédiatrie et la psychologie et la référence à cette jeune discipline dynamique devient rapidement dominante dans les discours portés sur l'enfant. Tout le savoir provenant de la puériculture est dénigré par les professionnels et la figure dominante de ces années est le psychologue. Il n'y a plus de référence au behaviorisme comme dans les années 1930-1950, mais on se réfère plus aux figures d'autorité comme Piaget ou Freud s'inspirant des nouvelles théories du développement cognitif, affectif et intellectuel de l'enfant. Les discours médicaux ont instauré tout un ensemble de stades, de mesures et de règles que les parents devaient assimiler pour bien suivre le développement cognitif et affectif de leur progéniture. Les professionnels travaillent maintenant plus dans l'émotif de l'enfant. Cette période de l'histoire est imprégnée d'un renouveau social où parallèlement à la mise en place de nouvelles pratiques, s'affirme l'idée que les principes éducatifs doivent être plus souples (Gleason, 1999).

L'enfant possède son propre rythme et son individualité. Ainsi, au même âge, les enfants ne sont pas tous au même stade de développement, tant physique que psychologique. Deux citations : « les six premières années sont déterminantes de la personnalité de l'adulte » (UMC, 1951 : 1124); « L'enfant, réaffirmons-le (...) est un tout, indivisible » (UMC, mars 1960 : 322). Les intervenants commencent alors à définir l'expérience de la violence chez l'enfant ainsi qu'à aborder les questions liées aux abus sexuels et à l'exposition à la violence conjugale. De plus, on souligne l'importance d'intervenir tôt auprès de l'enfant puisque les premières années de sa vie affectent grandement son développement. Maintenant, l'enfant est défini comme un acteur agissant sur son développement physique, cognitif, social et intellectuel. Il a le droit d'être lui-même. En intervention, on doit considérer l'enfant non pas seulement comme appartenant à ses parents, mais comme un être à part entière qui a des droits et une vie qui lui sont propres. En sociologie de l'enfance, la reconnaissance des compétences de l'enfant dans tous les champs de sa vie commence à être explorée.

Somme toute, à partir de la fin des années 1950, les normes éducatives sont vraiment tout autres. Il existe des traits distinctifs d'amour, de tendresse, de tolérance et d'écoute ainsi que de quête de l'autonomie, ce qui brouille la dyade corps-âme qui, jusque-là, avait orienté le développement de l'enfant. Le pôle psychologique prend ici une grande importance, il est le vecteur central du bien-être de l'enfant. À partir de ce moment, les professionnels constatent qu'il est extrêmement important d'intervenir non seulement avec la mère lorsqu'il y a violence conjugale, mais aussi avec l'enfant parce que l'enfant est un être qui a besoin d'être entouré pour développer son estime de lui-même. Il est très rare que l'analyse des éléments en lien avec l'aspect des besoins physiques de l'enfant soit présentée.

MODÈLE PSYCHOSOCIOPÉDIATRIQUE DE 1970 À 2000

À partir de la décennie 1970, la pédiatrie sociale connaît un essor important. Les travailleurs sociaux, les éducateurs, les spécialistes, les intervenants en loisir, les psychologues et les médecins sont très présents dans les discours portés sur l'enfance. Tout un climat d'effervescence s'installe autour de l'enfance. En outre, l'enfance est reconnue comme étant hétérogène et dans les discours se dessine une opposition entre deux représentations, celle d'un enfant à haut risque demandant à être protégé et celle de l'enfant performant aux ressources insoupçonnées. La caractéristique

commune de ces deux images, c'est qu'il s'agit dans les deux cas d'un être relationnel, comme le dit fort bien Gérard Neyrand.

Près de 50 ans après l'époque où le discours hygiéniste martelait avec conviction que l'enfant était un être vulnérable, l'image est encore ici présente, mais on semble assister à un glissement vers une représentation d'une enfance plus à risque ou même à risque élevé: « L'enfant à risque élevé sera envisagé ici dans un sens très large: tout nouveau-né ou jeune enfant qui a une grande probabilité de manifester durant son enfance un déficit sensoriel ou moteur, un handicap mental, des troubles de comportement ou d'être maltraité ou négligé » (UMC, 1980 :1409).

Les professionnels essaient de catégoriser les enfants. Il y a par exemple des bébés qui sont dits faciles et d'autres difficiles et des enfants qui sont dits nerveux ou hyperactifs. Cette représentation anime beaucoup les discours professionnels. «Les premières études laissent supposer que des enfants de familles qui vivent un divorce et un remariage sont plus susceptibles de décrocher de l'école, d'avoir des problèmes avec la justice, d'abuser de drogues et de souffrir de détresse affective que les enfants qui grandissent avec leurs deux parents biologiques » (Société canadienne de pédiatrie, tiré de *Paediatrics & Child Health*, 2000: 238). Lors de la présence d'un être à « risque », tout un dispositif doit être mis en place pour dépister très tôt des problématiques que l'on qualifie de nouvelles morbidités psychosociales (par exemple un retard de développement, un retard de langage, des difficultés d'apprentissage scolaire, de la négligence et de l'abus). Il ne s'agit pas nécessairement de nouvelles problématiques, mais elles sont nommées ainsi. Dans cette citation, les professionnels nomment les choses, mais ils ne donnent pas beaucoup de traits distinctifs : « Ces enfants ont des problèmes d'hyperactivité, d'inattention, d'opposition à l'autorité et d'agressivité. À ces difficultés s'ajoutent des comportements dérangeants, pour les enfants eux-mêmes et pour leur entourage, souvent liés à leurs difficultés à respecter les limites et les consignes » (L'infirmière du Québec, 1998). En aucun moment, dans les discours, il n'est question de traits qui permettent de distinguer l'hyperactivité d'un stress post-traumatique de violence.

L'enfant est décrit comme un être compétent et performant. Il faut toujours être en avance sur son âge. Ainsi, la devise « toujours plus tôt » pèse sur les jeunes enfants programmés pour réussir. La précocité semble être l'indice de normalité. « L'enfant compétent est défini par sa capacité à performer tant au plan intellectuel, artistique et sportif. En outre, il doit soigner son apparence physique, être garant de sa conduite morale et jouir d'une forte estime de lui-même » (L'infirmière du Québec, 1997). Que fait-on avec les enfants qui sont exposés à la violence conjugale? Comment peuvent-ils se modeler à ce type d'enfant performant, celui qui doit être en avant sur son temps ?

PISTES D'INTERVENTION

L'enfant, au fil des ans, s'est imprégné de son époque et des caractéristiques de son environnement. Ainsi, l'approche systémique concertée apparaît être une voie privilégiée. Il faut intervenir auprès de l'enfant, de la mère, de l'école et des services sociosanitaires. Une piste très importante est de reconnaître que l'enfant est un acteur compétent et de tenter de le comprendre à travers sa parole et son expérience. Il faut bien évidemment soutenir les mères en les aidant à reconnaître les effets de la violence conjugale sur leur santé et sur celle de leurs enfants. La littérature montre que l'espoir doit être au coeur de nos interventions. De plus, il est favorable de miser sur l'école qui est un lieu d'intervention primaire et secondaire et d'encourager le soutien des organismes communautaires. Les travaux qui servent à identifier les tuteurs de résilience, qui s'appuient sur la thèse de Cyrulnik et de Pourtois, sont à développer. Dans les stratégies d'éducation, la formation des infirmières pour détecter les abus sexuels est à favoriser. De plus, les étudiants en science de la santé ne sont pas

suffisamment formés face à l'expérience de la violence. Il faut créer des ponts entre les sciences sociales et les sciences de la santé.

En terminant, il est important de revenir sur la question de départ : jusqu'où pouvons-nous intervenir auprès des enfants? La catégorisation et la stigmatisation des enfants apparaissent parfois comme un phénomène troublant. Lorsque certaines difficultés sont connues, les enfants peuvent venir à élaborer leurs sentiments et à se comporter en fonction de l'étiquette qui leur est attribuée. Enfin, il faut se rappeler cette pensée qui dit qu'un enfant est celui qui nous aide à découvrir ce que nous sommes comme adultes. Les enfants nous obligent « à nous élever à la hauteur de leurs sentiments, de s'étirer, de s'allonger, de se hisser sur la pointe des pieds pour pouvoir les atteindre »

Références

Berger, P., & Luckmann, T. (1989).

Gleason, M. (1999). *Normalizing the Ideal. Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada*. Toronto: University of Toronto Press.

Habermas, J. (1979). *L'espace public*. Paris: Payot.

Hamelin Brabant, L. (2006). L'enfance sous le regard de l'expertise médicale : 1930-1970. *Recherches sociographiques*, 47(2), 277-298.

James, A., & James, A.L. (2004). *Constructing Childhood, Theory, Policy and Social Practice*. Londres: Palgrave, Macmillan.

James, A., Jenks, C. & Prout, A. (1998). *Theorizing Childhood*. Cambridge : Polity Press.

Molino, J. (1969). Sur la méthode de Roland Barthes. *Linguistique*, 2, 141-159.

Neyrand, G. (2000). *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*. Paris : Presses universitaires de France.

Réduire la violence chez les hommes dans un contexte conjugal et familial

Geneviève Landry, Directrice générale de L'Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu

Sortir de la violence conjugale n'est pas une expression fréquemment utilisée dans les organismes ayant pour mission de réduire la violence chez les hommes dans un contexte conjugal et familial. À ce juste titre, il est intéressant de vérifier la définition et les synonymes du mot sortir : partir de chez-soi; quitter un lieu pour aller dehors; quitter un état, une période; partir; prendre la porte; s'absenter; s'en aller; s'éclipser; évacuer; s'aérer; se balader. Ce verbe intransitif est considéré simple et accessible pour la plupart d'entre nous. Toutefois, pour un homme ayant des comportements violents, se sortir de la violence conjugale semble terrifiant. Il peut se sentir pris dans une prison, sans possibilité de s'échapper ni de se libérer de la situation.

Le parcours vers la non-violence ne se fait pas sans difficultés ni sans rechutes. Dans cette perspective, je vous exposerai les étapes incontournables du processus de changement. Ces dernières sont le fruit de mes douze années d'expérience terrain.

RECONNAÎTRE SA VIOLENCE

Reconnaître que l'on a frappé, donné un coup de pied ou serré les bras est d'une évidence même. Par contre, lorsqu'on aborde les comportements violents de nature psychologique, tel que le contrôle, la jalousie, la manipulation et le dénigrement, l'intervenant fera souvent face à un étonnement de la part de l'homme. Bien souvent, ce dernier n'a pas pris conscience des impacts de sa violence psychologique, mais seulement de ceux de sa violence physique.

Ainsi, devant l'attitude d'étonnement de l'homme, plusieurs intervenants auront tendance à conclure trop rapidement qu'il s'agit de mauvaise volonté ou alors d'irresponsabilité ou même de banalisation. Mais, il importe de prendre du recul pour entrer dans un mode de sensibilisation et d'éducation.

Bien que la société québécoise se soit donné des moyens concrets de lutter contre la violence faite aux femmes, les hommes qui consultent ont tendance à ne pas s'identifier aux campagnes de sensibilisation médiatiques. En effet, ces publicités qui ont toute leur importance, dénoncent la violence surtout physique et démontrent une brutalité extrême. Par conséquent, un homme ayant une dynamique de violence psychologique ne s'associera pas à ces publicités et ne sera pas porté à se questionner ni à consulter tôt. De plus, les messages véhiculés dans le milieu du sport incitent à la banalisation de la violence. Nous n'avons qu'à penser aux nombreuses batailles au hockey qui sont adulées et applaudies par les partisans. La mince punition octroyée vient renforcer cette banalisation.

LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DU DÉSIR DE CHANGEMENT

Niveau 1 : la peur des conséquences/motivation externe : L'homme consulte puisque la conjointe menace de le quitter ou à la suite d'une arrestation policière. À ce niveau l'homme doit prendre conscience de la gravité de la situation afin de trouver la motivation nécessaire au processus de changement.

Niveau 2 : Image et perception de soi/ motivation externe : La présence des sentiments de culpabilité ou de honte l'embarrasse et les perceptions négatives de soi par les autres (feed-back) accentuent son malaise.

Niveau 3 : Conscience de soi/motivation interne : Le questionnement de la personne amène un examen honnête de soi. « Suis-je fier de moi » « Quelle personne je veux être ».

Niveau 4 : Empathie/motivation interne : Le questionnement amène l'homme à réévaluer ses rapports aux autres.

Les niveaux 3 et 4 montrent une motivation positive pouvant mener à des changements plus profonds et plus durables. Mais outre le niveau de changement, le désir de changement doit aussi se manifester par la mise en place de mécanismes d'arrêt d'agir. Pour réussir à mettre fin aux comportements violents, il faut changer ses habitudes de réactions. Choisir de ne plus commettre d'agression débute par la technique du temps d'arrêt.

LA DÉCOUVERTE DES ÉMOTIONS ET DES VULNÉRABILITÉS MASCULINES

Les émotions servent de signal face à une situation, un événement. Elles indiquent que quelque chose se passe et elles donnent de l'information sur ce que l'on vit (agréable ou non). Les émotions sont accompagnées de signes physiques comme la pâleur, le rougissement, une accélération du pouls, des palpitations, des tremblements, des sueurs, des larmes, etc. Ce sont ces derniers qui indiquent que l'on vit une émotion.

Les émotions motivent aussi les actions. En ce sens, l'homme aux comportements violents aura tendance à éviter les émotions qui lui font peur et par conséquent utilisera cette peur de manière inadéquate pour taire l'émotion. Défaire la dissociation émotionnelle et physique est donc un enjeu majeur. Il y a un lien entre le geste de violence, le discours intérieur, l'émotion et la réaction. En effet, lorsqu'un événement survient, ma perception va influencer le discours intérieur que j'ai par rapport à l'événement. L'émotion que je vais ressentir sera reliée à mon discours intérieur. Quant à ma réaction, donc à mon comportement, elle sera déterminée par mon émotion, mon discours intérieur et par le fait même par ma perception de l'événement.

Bien trop souvent, les hommes ayant des comportements violents ont développé une attitude de déni face aux symptômes physiques. Défaire la dissociation physique et émotionnelle permettra à l'homme de reconnaître les signes précurseurs et de prévenir la récurrence. La métaphore des feux de circulation est un exemple concret à utiliser. Si la lumière est jaune (symptômes physiques), cela signifie de prendre un temps de recul.

LA RÉÉVALUATION DES STÉRÉOTYPES SEXUELS ET DE MES MODÈLES : L'HÉRITAGE DU BON GUERRIER

Bien que plusieurs facteurs individuels puissent expliquer l'apparition de la violence conjugale, il est impossible d'omettre l'héritage sociétal, car chaque culture comporte un ensemble de traditions, de croyances et de valeurs qui déterminent ce qui est acceptable ou non et qui déterminent aussi des ancrages collectifs. En effet, le mode traditionnel de socialisation des hommes serait à l'origine d'un grand nombre de problèmes.

Simone de Beauvoir disait : « On ne naît pas homme ou femme, on le devient ». Soulignons que depuis maintes et maintes décennies, quelque chose demeure inchangé : l'homme doit prouver sa

masculinité et rejeter sa féminité, acquérir des valeurs viriles et se faire reconnaître à travers ces valeurs. Une identité masculine bien intégrée se doit de maintenir et de présenter une image d'indépendance et d'invulnérabilité. En effet, l'éducation des garçons a longtemps été orientée pour les préparer à occuper plusieurs rôles sociaux ou pour prendre des risques pour leur vie ou leur santé. Nous n'avons qu'à penser aux années 1940 où l'homme devait se préparer à la guerre. Pour ce faire, plusieurs qualités étaient exigées : être autonome, performant, ne pas se montrer vulnérable, manifester de la confiance en soi, démontrer de l'audace, etc.

Soixante ans plus tard, nous avons balayé du revers de la main les valeurs religieuses traditionnelles qui sous-tendaient le partage des rôles. L'évolution récente de l'espace familial et social amène la redéfinition des besoins et réalités de chaque sexe. Toutefois, en dépit des transformations contemporaines des pratiques et identités des sexes, on persiste toujours à mettre l'accent sur les attributs masculins chez les hommes et à considérer comme secondaires les attributs réputés féminins qu'affichent ceux-ci.

Ainsi, ces impératifs d'image de force perdurent encore chez ceux qui ne remettent pas en question ces codes de comportement, malgré le changement de paradigme auquel la société québécoise fait face. La construction sociale de la masculinité, est-ce obsolète? Je ne crois pas! Il suffit de feuilleter quelques magazines s'adressant spécifiquement aux hommes et d'autres aux femmes pour constater que les sujets abordés maintiennent les stéréotypes reliés aux genres.

LES MODÈLES DE RÉOLUTION DE CONFLITS ET DE SOLUTION DE PROBLÈMES

Outre la socialisation, l'homme doit aussi faire le grand ménage dans l'acquisition de ses modèles. Bien que la majorité des enfants maltraités ne s'approprient pas leur modèle familial, l'expérience amène le constat que la majorité des hommes ayant des comportements violents ont subi dans l'enfance de la violence, de la négligence ou de l'abandon. D'où l'importance d'analyser l'héritage familial. De quelle façon étaient gérés les conflits? À quel point l'écoute était-elle active? Existait-il un climat de confiance?

L'ACQUISITION DES HABILITÉS DE COMMUNICATION

Heureusement, la communication ça s'apprend! Voici quelques aspects d'apprentissages qui sont transmis à travers les groupes d'intervention pour hommes :

Communiquer, ce n'est pas faire la conversation. Faire la conversation, c'est parler de tout et de rien. Apprendre à communiquer passe d'abord et avant tout par l'écoute. Je démontre à l'autre que j'écoute vraiment ce qu'il a à me dire :

- en reformulant dans mes mots ce que l'autre me dit;
- par une communication non verbale adéquate;
- en me taisant quand c'est le temps.

L'homme ayant des comportements violents doit aussi apprendre à communiquer son message :

- Qu'est-ce que je veux dire?
- Comment je veux le dire?
- Et ensuite, vérifier l'interprétation de l'autre.

Et bien souvent, l'homme n'aura pas conscience de son attitude non verbale et ne prendra pas en considération la peur intégrée chez la conjointe. D'où l'importance d'utiliser le reflet lors des interventions de groupe.

Évidemment, l'acquisition de la découverte des émotions et l'arrêt d'agir deviennent ici primordiaux. Les bonnes intentions auront comme résultat quelques maladresses comme par exemple de ne pas choisir le bon moment pour communiquer, de ne pas mettre en place des conditions favorables à une bonne communication ou de s'appliquer à communiquer lorsque l'autre n'est pas en état de recevoir le message.

COMPRENDRE SA DYNAMIQUE RELATIONNELLE

Suis-je dans une position maître/esclave où il y a lutte de pouvoir? En fusion où la dépendance est le moteur du couple? Dans une position accrochée où l'un des conjoints traîne l'autre sur son dos ou en position d'équilibre là où l'équilibre dépend des mouvements de l'autre? Suis-je dans une position dos à dos où le couple est tourné vers l'extérieur et axé sur le paraître?

Dans bien des cas, ils diront la même chose : « C'est toujours la même histoire! ». Identifier sa dynamique relationnelle permet d'abord et avant tout de comprendre la similitude qui se retrouve dans chacun des conflits vécus. L'analogie que j'utilise souvent est le trou de boue : Pourquoi est-ce que toutes les fois que tu vas prendre une marche, tu sautes dans le trou de boue au lieu de l'éviter? Le trou de boue représente les facteurs de risques. Cette analogie a pour but d'amener une image concrète qui facilitera l'introspection quant à la façon de vivre une relation. Le trou de boue devient alors la prémisse quant à l'identification des besoins et des moyens utilisés pour y répondre.

TROUVER L'ÉQUILIBRE DANS LES DIFFÉRENTES SPHÈRES DE VIE

La plupart des hommes qui consultent arrivent dans nos bureaux en situation de crise lorsque la situation est devenue insupportable. Plusieurs ont un diagnostic de dépression, n'ont plus de domicile fixe, sont en arrêt de travail ou ont des idées suicidaires. La première étape pour accéder au changement est de stabiliser la crise pour retrouver un équilibre minimal permettant l'introspection. Aucun être humain ne peut avoir les idées claires lorsque les besoins de base ne sont pas comblés.

Trouver l'équilibre, c'est aussi agrandir son cercle social, briser l'isolement. Trop souvent, l'homme entretient des relations sociales uniquement avec sa conjointe alors que celle-ci ne peut pas répondre à tous ses besoins. Les groupes d'intervention deviennent alors le premier lieu où l'isolement est brisé. N'oublions pas que la redécouverte de ses passions facilite grandement l'équilibre. Sports, lecture, hobby et activités diverses doivent faire partie de la vie quotidienne.

CONCLUSION

Sortir de la violence conjugale est un exercice complexe qui comporte plusieurs apprentissages, des rechutes, de la peur, du découragement et du recul. Les étapes énumérées précédemment ne sont pas linéaires et il est impossible d'en déterminer la durée et le résultat. Toutefois, lorsque l'homme aura traversé ces étapes, qu'il acceptera les erreurs du passé et qu'il pourra en vivre les conséquences sans amertume, lorsqu'il acceptera de lâcher prise, de vivre des deuils et qu'il apprendra à demander de l'aide, il prendra conscience que bien qu'il y ait des barrières devant lui, rien de l'empêche de se déplacer à sa guise. Sa prison n'est pas fermée. Il aura alors le choix de prendre du recul, de faire une lecture objective de la situation et de voir toutes les possibilités qui s'offrent à lui.

Sortir de la violence pour les hommes ayant des comportements violents

Jocelyn Lindsay, Professeur titulaire à l'École de Service Social, Université Laval

Qu'est-ce que signifie « se sortir de la violence »? Est-ce qu'en réalité, nous sortons de la violence ou bien ce serait plutôt la violence qui sort de nous? En fait, la violence est une habitude bien ancrée qui demande, pour s'en sortir, des changements complexes. Sortir la violence ne se compare pas à franchir une porte, mais plutôt à parcourir un chemin sinueux avant d'arriver à un but.

ARRÊT DES COMPORTEMENTS VIOLENTS

Un comportement violent est une solution simple à des situations vécues comme complexes. Du point de vue des agresseurs, il s'agit d'une méthode qui fonctionne et qu'ils n'ont pas, par le fait même, intérêt à changer. Certains affirmeront qu'ils le font pour le bien de « l'agressée ». D'autres minimiseront l'importance des actes de violence en affirmant qu'ils auraient pu être « vraiment violents ». Nombreux sont ceux qui croiront ou tenteront de faire croire que l'arrêt temporaire d'un comportement violent confirme une guérison. Toutefois, une personne qui sort véritablement d'un comportement violent doit présenter une conduite non violente durable pour être considérée comme « guérie ». Il faut l'arrêt des comportements violents pour poursuivre les étapes qui permettront de se sortir véritablement de la violence.

ADMETTRE SA RESPONSABILITÉ ET LE CHOIX DE LA VIOLENCE

Il est primordial dans le processus de guérison d'admettre sa responsabilité et le choix de la violence puisque, rappelons-le, l'utilisation de la violence est un *choix*. Il faut que l'agresseur cesse de se voir comme un objet manipulé par la police, la conjointe ou la famille, mais plutôt comme quelqu'un qui a le pouvoir de prendre des décisions. Les comportements violents ne sont donc pas mus par des forces internes incontrôlables (c'est dans ma nature), ni le résultat d'un mauvais comportement de la victime (c'est parce qu'elle vient me chercher), ni le mauvais jugement de la police (ils l'ont crue elle plutôt que moi ou ils ne m'ont donné qu'un avertissement), ni le produit d'un passé difficile (j'ai été négligé, maltraité moi aussi).

PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT SUR LES VICTIMES

Dans le changement, il est nécessaire de considérer l'impact sur la victime. Le danger est que l'agresseur considère que le comportement violent a plus de conséquences néfastes pour lui que pour la victime. Il faut donc identifier et reconnaître les torts faits aux victimes afin de bien situer la problématique.

De plus, il ne faut pas que l'agresseur s'attende à une réciprocité des changements. Généralement, comme l'indique la théorie du cycle de la violence, il y a l'espoir d'un retour rapide à la confiance réciproque, à l'harmonie conjugale; « tout va retourner comme avant, rapidement à la normale ». En fait, puisque ce dernier doit changer son comportement, « elle a besoin de changer le sien aussi ». Ce n'est pourtant pas le cas et il faut que celui-ci comprenne cet enjeu.

Pour une personne qui change de partenaire, la séparation ne doit pas se vivre comme une étape qui aboutira à une nouvelle relation de même type qui peut, par le fait même, devenir aussi violente. Il faut que l'agresseur soit motivé à changer ses comportements violents. Le changement de partenaire ne changera pas le potentiel d'une situation violente.

APPROFONDIR LE REGARD SUR SOI-MÊME

Une des plus grandes difficultés dans le processus de se sortir de la violence est la reconnaissance du comportement violent par l'agresseur. L'acte violent ne doit pas être considéré comme un cas isolé ou un « bête accident ». En effet, la dissociation du comportement violent et du reste des habitudes de vie sont souvent utilisées pour minimiser le fait. Toutefois, il est nécessaire que la personne reconnaisse son potentiel de violence. Il devra y avoir une confrontation à ses propres valeurs, ses habitudes de vie acquises et forgées pendant des années.

APPRÉCIER LES FACTEURS DE RISQUE

Le comportement violent est une porte de sortie pour la colère, les peurs, les frustrations et donne un sentiment temporaire de contrôle sur les personnes et les situations. C'est pourquoi il faut toujours être attentif aux différents facteurs de risque qui accompagnent le processus de la sortie de la violence. D'abord, un arrêt temporaire d'actions violentes ne peut être considéré comme une guérison. Il faut initialement apprendre à exprimer ses besoins et ses insatisfactions en plus de développer des stratégies afin de repérer d'éventuels conflits. De plus, il faut s'éloigner de circonstances propices aux actes violents. Il faut porter une attention continue aux différents signaux d'alarme qui s'expriment à travers des états émotionnels ou des sentiments agressifs. En fait, il ne faut pas uniquement tenter d'éviter ces actes violents, mais plutôt tenter de trouver des solutions pour y faire face. Un arrêt définitif de l'utilisation de la violence est un long processus.

COMPRENDRE LES FORCES SOCIALES MAINTENANT LA VIOLENCE

Il est nécessaire de comprendre les formes sociales qui encouragent l'utilisation de la violence dans notre société, et ce, sous différentes formes. Toutefois, ce n'est pas parce que cette société est violente que la personne n'a pas de responsabilité face à ses comportements violents. En fait, il doit y avoir une subordination du comportement violent comme un tout et non comme une action unique vide de sens.

COMPOSER AVEC LES MOMENTS DE RECHUTE

L'arrêt instantané des comportements violents est rare. Les rechutes sont de l'ordre du possible, sans toutefois que cela ne soit défini et analysé comme un échec non récupérable. Il faut reconnaître que la participation à un traitement n'est pas une étape garantie et irréversible dans le processus de changement. Afin d'éviter le cycle de la violence, il faut rester attentif aux désirs de changement et donner tous les outils aux participants afin que ces derniers continuent leur démarche.

SAVOIR UTILISER LE SOUTIEN

Il est nécessaire que l'homme puisse utiliser les différents systèmes de soutien qui s'offrent à lui avant, pendant ou après les périodes de crise. Toutefois, le soutien varie selon les ressources offertes dans l'environnement immédiat de l'agresseur. De plus, certains ont tendance à affirmer que le problème doit rester dans la sphère privée et ont ainsi de la difficulté à aller chercher de l'aide dans les services de santé et psychosociaux. On constate que ces derniers demandent un suivi en thérapie suite à une menace de la part de la femme de quitter son conjoint s'il ne change pas son comportement. Malgré toutes les ressources et tous les programmes disponibles, l'homme reste le principal acteur de son changement.

CONCLUSION

Ainsi, toutes ces étapes correspondent à un processus auquel la personne doit donner un sens dans des milieux et une société qui légitiment la violence interpersonnelle. Cela représente un processus difficile qui demande beaucoup de temps et dans lequel s'insèrent plusieurs facteurs pouvant soutenir le changement ou le freiner. De plus, les attentes sont souvent grandes envers le programme : cesser les comportements violents, modifier des habitudes et le style de vie, cesser les expériences de domination, etc. Malgré tout, il faut d'abord et avant tout traiter les personnes ayant des comportements violents avec respect, tout en reconnaissant leurs actes violents, en les gardant en mémoire et en les condamnant afin qu'ils ne soient pas répétés.

Origine et historique du projet AVIS- Sécurité

Nancy Gough, Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence

Se sortir de la violence conjugale selon le point de vue du milieu pratique qui côtoie au quotidien les femmes violentées dans un contexte conjugal et leurs enfants nécessite avant tout l'établissement d'une collaboration dynamique entre les partenaires concernés par cette problématique.

ORIGINE DU PROJET

L'origine du projet s'inscrit dans la continuité du premier colloque régional de formation organisé en 2002 par **L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement**, à l'issue duquel les intervenants ont manifesté le besoin de se doter d'un outil commun d'intervention en violence conjugale. C'est ainsi que *L'Alliance* s'est associée à Christine Drouin, professionnelle de recherche au CRI-VIFF, pour la conception de cet outil intitulé AVIS-Sécurité (**A**gir sur la **V**iolence en **I**formant et **S**ensibilisant), dont l'implantation s'est d'abord faite auprès d'organismes partenaires de la péninsule gaspésienne. Afin de réaliser ce projet, *L'Alliance* a obtenu des subventions de Condition féminine Canada, de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et de l'Agence de santé et de services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

ORGANISMES PARTENAIRES

C'est grâce à la participation d'organismes partenaires que cet outil novateur et dynamique a été conçu. Les organismes partenaires sont les suivants :

- Centre de communication avec la clientèle (centre d'appel pour les prestataires de la sécurité du revenu);
- Centres locaux d'emploi;
- Centre Jeunesse Gaspésie/Les Îles;
- CSSS Baie-des-Chaleurs, CSSS de La Côte-de-Gaspé, CSSS de La Haute-Gaspésie;
- Sûreté du Québec.

OBJECTIFS DU PROJET

Objectif général :

- Favoriser une intervention précoce auprès des femmes violentées dans un contexte conjugal et de leurs enfants.

Objectifs spécifiques :

- Développer un outil de sensibilisation à la problématique ainsi qu'à l'intervention en violence conjugale.
- Favoriser la participation des organismes partenaires tout au long de la démarche et le développement de liens de concertation.
- Implanter l'outil élaboré dans les milieux partenaires ciblés par le projet.
- Diffuser aux niveaux régional et provincial les résultats du projet.

DÉMARCHE DU PROJET

Élaboration de l'outil

Collaboration avec les partenaires :

- Lors de la conception de l'outil, des rencontres avec des intervenant-e-s mandaté-e-s par les organismes partenaires ont été organisées afin de recueillir leurs commentaires et ainsi bonifier le contenu d'AVIS-Sécurité.

Élaboration d'un protocole de collaboration intersectoriel

- Le second volet du projet a consisté à élaborer un protocole de collaboration intersectoriel qui a été signé par l'ensemble des partenaires du projet.

CONCLUSION

La démarche s'est échelonnée sur une période de trois ans. Actuellement, il reste à finaliser la formation des partenaires puisque l'implantation des outils se fait par intervention. Aujourd'hui, près de 300 intervenants et intervenantes ont été formés. De plus, le Ministère de la Santé et des Services sociaux a commandé plus de 2000 exemplaires de l'outil, distribués partout au Québec par le biais de la responsable du dossier de la violence conjugale au sein de l'Agence de santé et de services sociaux.

Contenant et contenu de l'outil AVIS-Sécurité

Monic Caron, Centre Louise-Amélie

L'outil a été réalisé en réponse aux besoins exprimés par des intervenantes et intervenants. Son format de table leur permet de le laisser en permanence sur le bureau, à portée de la main. Plusieurs détails sur la conception visuelle, telle l'image de la maison avec un pointillé, illustrent qu'il est possible de se sortir de la violence conjugale. Ce document présente deux slogans qui s'adressent premièrement aux femmes. Le premier : « Vous possédez la clé : libérez-vous de la violence conjugale ! », suggère que même si la femme a besoin d'aide, elle possède les ressources pour s'en sortir. Le deuxième, s'adressant aux intervenantes et intervenants : « Ouvrez-la porte aux femmes violentées dans un contexte conjugal et à leurs enfants », fait appel à la vigilance des intervenantes et intervenants en leur rappelant que chaque jour, dans leur pratique, il est possible qu'ils rencontrent une femme violentée ou un enfant exposé. Le symbole de la clé représente le pouvoir que possède la femme et le trousseau de clés symbolise les différents outils que possèdent les intervenants pour aider cette dernière.

INFORMATION ET ACTION

Ce document possède deux sections. La première concerne des méthodes de sensibilisation et des informations s'adressant davantage aux intervenantes et intervenants. On y retrouve entre autres des statistiques sur la problématique, la définition de la violence, les différentes manifestations de la violence, les conséquences sur la femme et les enfants. La seconde concerne l'action et comprend les questions qui peuvent aider les intervenants à identifier les formes de la violence, les aspects légaux, les normes de rédaction, les murs de la violence, les références utiles, etc.

Puisque le document demeure en permanence sur le bureau des intervenantes et intervenants, la section qui leur fait face présente divers aspects de l'intervention, tandis que l'autre face s'adresse spécifiquement aux femmes afin que ces dernières se sentent directement interpellées. Cette section permet aux femmes de reconnaître si elles vivent de la violence conjugale. Trois messages s'adressent à elles :

- Si vous vivez de la violence conjugale, ici vous pouvez en parler sans être jugée.
- S'il vous arrive d'avoir peur de votre conjoint, vous pouvez m'en parler en toute sécurité.
- Si les comportements de votre conjoint vous font craindre pour votre sécurité ou pour celle de vos enfants, vous pouvez m'en parler en toute confiance.

Ces messages sont présentés dans les deux langues officielles et sont suivis du numéro de téléphone de S.O.S. violence conjugale, parce qu'il est possible que la dame, à ce moment-là de sa vie ou avec l'intervenante ou l'intervenant du moment, ne soit pas prête à parler. Toutefois, grâce à ces informations, elle pourra, au besoin, contacter une maison d'aide et d'hébergement.

AUTRES RESSOURCES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Au-delà du document lui-même, il y a une affiche pour les salles d'attente afin d'informer les femmes que dans cet organisme, on se préoccupe de la violence conjugale.

SORTIR DE LA VIOLENCE CONJUGALE : L'IMPORTANCE DES MOTS

On considère que le choix des mots est très important. Il faut faire confiance aux ressources que possèdent les femmes. Voilà pourquoi le mot *victime* est remplacé par l'expression *femme violentée dans un contexte conjugal*. En effet, le terme *victime* confère un sentiment d'impuissance, ne faisant pas appel au pouvoir de mobilisation que possèdent les femmes. On utilise de préférence le mot *victime*, seulement dans un contexte de meurtre ou lorsqu'on se réfère aux enfants. De plus, la tradition sexiste d'utilisation du masculin lors de groupe mixte est évitée. Au lieu de cela, l'utilisation du féminin et du masculin est nécessaire pour l'Alliance. L'Alliance réfute aussi le discours contemporain qui tente d'affirmer que la violence est vécue de façon symétrique. Il est faux d'affirmer que les hommes en sont tout autant atteints que les femmes, toutes les statistiques officielles en la matière démontrent que la violence a un sexe.

Conception des murs de la violence conjugale

Caroline Boudreau, Maison l'Aid-Elle

PRÉSENTATION DES MURS DE LA VIOLENCE CONJUGALE

Le cycle de la violence conjugale est un outil théorique très pertinent, utilisé depuis longtemps et très connu du milieu pratique. Toutefois, le terme cycle est une expression immuable qui indique que le cycle de la violence se répète toujours et à l'infini, comme le cycle des saisons. De quelle façon pouvons-nous cesser le cycle de la violence si, à l'intérieur même des appellations, nous affirmons que cela est impossible? C'est dans cette optique que les membres de l'Alliance ont modifié le terme *cycle* par celui des *murs de la violence*. Cet outil conserve toutefois le même contenu théorique présent dans l'approche du cycle de la violence.

L'importance d'avoir espoir est nécessaire dans le processus de se sortir de la violence conjugale. Ainsi, en présentant la problématique dans cette optique, elle rejoint plus facilement les femmes et devient davantage porteuse d'espoir. Le terme mur est naturellement utilisé et porteur de sens pour les femmes violentées : « j'étais prise entre quatre murs », « j'ai frappé un mur », etc. On observe que l'utilisation de la symbolique depuis un an et demi dans les milieux de pratiques permet aux femmes de s'y reconnaître et, par le fait même, devient porteuse d'action et d'espoir.

LES ÉTAPES DES MURS

Il faut outiller les intervenants et intervenantes afin que chacun puisse intervenir à chacune des étapes des murs : mur de la tension, mur de l'agression, période d'invalidation, etc. Socialement, il y a des façons de justifier l'utilisation de la violence, soit en invalidant la violence par la diminution du sentiment de culpabilité et de responsabilité de l'homme, soit en diminuant le sentiment d'outrage de la femme, permettant ainsi à la violence de se perpétuer. Quelles sont les justifications que l'homme donne aux actes de violence qu'il a commis? Quelles sont les justifications que la femme violentée croit et attribue aux actes de violence qui permettent de diminuer son sentiment d'outrage? Quelles sont les justifications sociales qui cimentent la dynamique de violence conjugale?

Lors de la période de rémission, les intervenants et intervenantes invitent les femmes à être très prudentes face aux changements de comportement de l'homme qui ne prédisent pas un avenir sans violence. De plus, il est nécessaire d'élaborer différents scénarios de protection avec les femmes et cela, pour chaque étape du mur. Cet outil novateur est donc très utile pour aider les femmes, puisqu'il travaille sur la puissance et l'espoir des femmes violentées dans un contexte conjugal.

Le cycle de la violence dans les relations amoureuses des jeunes

Mylène Fernet, Professeure au département de sexologie, Titulaire Laboratoire d'études sur la violence et la sexualité (FCI), Université du Québec à Montréal (UQAM)

La violence conjugale n'est pas seulement une affaire d'adultes. Bien que la plupart des relations amoureuses chez les jeunes soient synonymes de plaisir et d'épanouissement, pour plusieurs adolescents, ces premières expériences sont vécues dans un climat de violence et se soldent par beaucoup de déception et de désarroi. Mais comment expliquer ce qui maintient tant d'adolescents dans des relations amoureuses où la violence est omniprésente, alors que contrairement aux adultes, ils n'ont généralement pas d'enfants ensemble ou de liens économiques pouvant les contraindre à poursuivre de telles relations.

Cette conférence porte sur le cycle de la violence dans les relations amoureuses des jeunes et les processus d'ajustement mis en place par des adolescentes qui en ont été victimes. Elle se divise en trois volets. Le premier volet dresse l'état des connaissances actuelles sur la question de la violence dans les relations amoureuses. Le second volet veut illustrer, à l'aide d'une étude empirique, le cycle de la violence chez les jeunes. Le dernier volet énonce quelques pistes de réflexion sur les stratégies à mettre en place en termes de promotion de relations harmonieuses et égalitaires et de prévention de la violence au sein des couples d'adolescents.

1^{er} VOLET : L'ÉTAT DE LA SITUATION

La violence est un exercice abusif de domination et de pouvoir qu'exerce un individu sur une autre personne, en utilisant différents moyens servant à affirmer son contrôle sur elle et à la maintenir dans un état d'infériorité (CRI-VIFF, 2009). La violence chez les adolescents se manifeste par des comportements qui prennent la forme d'agressions verbale et psychologique, physique et/ou sexuelle et se définissent comme toute action qui a pour effet de porter préjudice au développement de l'autre en compromettant son intégrité physique, psychologique ou sexuelle. Au Québec, la seule enquête représentative à l'échelle provinciale a été réalisée auprès d'adolescents de 16 ans et révèle qu'environ une fille sur trois a vécu de la violence psychologique, une sur cinq de la violence physique et une sur dix de la violence sexuelle au cours des douze derniers mois précédant l'étude (Santé Québec, 2002).

Les facteurs de risque associés aux expériences de victimisation

Plusieurs facteurs tant individuels que sociaux, familiaux, culturels et contextuels ont été associés à une probabilité accrue de vivre de la violence dans le contexte d'une relation amoureuse à l'adolescence. Il est toutefois difficile de déterminer si ces états de vulnérabilité étaient présents avant les expériences de victimisation ou en sont plutôt des conséquences. (Pour une revue exhaustive voir Fernet, 2005; Fernet et Richard; 2008; Vézina et Hébert, 2007).

Deux facteurs sociodémographiques sont associés aux expériences de violence dans les relations amoureuses adolescentes : l'âge et le revenu familial. Les facteurs qui relèvent de l'environnement familial renvoient à la structure et à la cohésion familiale, à l'exposition à la violence conjugale, aux mauvais traitements et aux expériences de victimisation dont les expériences d'abus sexuels. Quant aux facteurs relatifs à l'environnement social, ils concernent la perception de violence dans sa communauté (école et voisinage) et chez ses pairs.

Les facteurs individuels associés aux expériences de violence sont les attitudes à l'égard de la violence, la conception des rôles sexuels, l'estime de soi, la négation de soi et de ses besoins, la perception de contrôle et d'efficacité personnelle, de même que les états relatifs à la santé mentale et aux troubles de comportements.

Sur le plan interpersonnel, les expériences amoureuses antérieures et l'histoire sexuelle ont été associées aux expériences de violence, de même que l'engagement relationnel à l'endroit du partenaire et la communication dans le couple. Les stratégies d'ajustement (*coping*) face à la situation de violence, dont la recherche de soutien social, ont également été documentées.

Certains facteurs peuvent également contribuer au maintien des relations adolescentes marquées par la violence. À ce propos, il semble qu'entre 60 % et 80 % des relations adolescentes perdurent, en dépit du contexte de violence (Fernet, 2005). La perception de la sévérité de la violence et de sa portée sur la relation entre partenaires, la tolérance à l'égard de la violence, les représentations de soi et de la relation au partenaire amoureux et les alternatives perçues face à la relation de violence sont autant de facteurs qui contribuent à la poursuite de ces rapports.

2° VOLET : UNE ILLUSTRATION DU CYCLE DE LA VIOLENCE

Méthodologie

Les données présentées ici proviennent d'une recherche qualitative réalisée auprès d'adolescentes ayant subi de la violence dans le cadre de leurs relations amoureuses. Ses principaux objectifs visaient essentiellement :

- 1) à décrire l'expérience de violence en situation de couple telle que vécue et racontée par des adolescentes ayant été aux prises avec un partenaire violent;
- 2) à analyser le processus dynamique par lequel elles s'ajustent à la violence;
- 3) à cerner le processus qui intervient dans la prise de décision de mettre un terme à la relation de violence;
- 4) à dégager les interactions sociales significatives dans ce processus d'ajustement à la violence.

Ces données ont été recueillies dans le cadre d'entrevues individuelles auprès de 19 Québécoises francophones âgées entre 15 et 19 ans, interviewées sur plusieurs dimensions de leurs expériences amoureuses. Pour pouvoir participer à l'étude, ces jeunes femmes devaient avoir été victimes de violence de façon répétée dans le contexte d'une relation hétérosexuelle et être parvenues à mettre un terme à au moins une relation de violence. Pour des considérations éthiques, elles devaient être suivies par un(e) intervenant(e). Leur recrutement s'est effectué dans les régions de Montréal et du Centre-du-Québec avec l'aide d'intervenants œuvrant dans différents milieux (CLSC, maisons des jeunes, centres jeunesse, etc.). Les données recueillies ont été analysées selon les procédures de la théorisation ancrée (*grounded theory*). Cette méthode consiste plus spécifiquement à accumuler des données théoriques pertinentes, à recueillir des données sur le terrain et à procéder à une recherche documentaire constante, à analyser ces données par l'élaboration de catégories conceptuelles et à développer un modèle théorique intégrateur.

Analyse des données

Cette présentation du cycle de la violence découle de l'analyse systématique de tous les segments de discours recueillis. À titre indicatif, des proportions chiffrées précisent l'ampleur des points de vue présentés. D'abord, la violence en situation de couple est décrite comme une expérience de contrôle (19), d'intimidation (17), de tromperies (15) et de dénigrement (14). Plusieurs rapportent avoir été la cible d'agressions physiques et sexuelles (16). Ces expériences affectent le sentiment de sécurité, l'estime de soi et l'autonomie des victimes et compromettent la poursuite de leurs relations sociales. Ainsi, parmi celles qui rapportent avoir vécu une expérience de contrôle dans leur relation amoureuse, quatorze mentionnent avoir été privées de contacts sociaux et avoir été surveillées abusivement dans leurs faits et gestes par leur partenaire, onze ont raconté avoir vécu des crises de jalousie à répétition et avoir été l'objet d'accusations gratuites et neuf rapportent avoir été menacées de rupture ou d'aller voir ailleurs. De celles ayant vécu des expériences d'intimidation, dix ont reçu des menaces physiques, dix des menaces de suicide, sept des menaces de blessures sévères ou de mort tandis que six se sont fait harceler après avoir tenté de mettre fin à la relation. En ce qui concerne les agressions physiques et sexuelles, douze se sont fait bousculer ou empoigner, neuf ont été contraintes à avoir des rapports sexuels sous la menace physique ou la pression et quatre ont été victimes d'une tentative d'étranglement. Des participantes ayant subi des tromperies et du dénigrement, treize ont rapporté des infidélités ou des mensonges et onze ont été l'objet de remarques blessantes et d'injures.

Questionnées au sujet de leurs représentations des relations amoureuses, la plupart des répondantes rapportent une vision idéalisée et romantique de l'amour (17). Au-delà des gestes de violence subis, les adolescentes se sentent aimées d'un prince charmant (9). Pour plusieurs d'entre elles (9), il s'agit d'un amour fait pour durer et en dépit des obstacles vécus, elles estiment que leur amour a le pouvoir de transformer l'être cher (6). Elles entretiennent avec ce partenaire un lien d'attachement intense (14) et fusionnel (11). Elles se sentent près de leur partenaire amoureux au point de se fondre en lui. Il devient le centre de leur univers. Cette construction idéalisée de l'amour va contribuer à filtrer, sinon à occulter par magie la violence vécue par ces jeunes femmes.

En dépit des réactions émotives ressenties, toutes font état de différentes stratégies d'ajustement mises en place pour nier la situation et préserver à tout prix leur relation. Seize participantes mentionnent s'être attardées aux aspects positifs de leur relation, douze avoir banalisé les gestes de violence et leur portée, dix ont raconté s'être blâmées et culpabilisées pour la violence de leur partenaire et sept avoir rationalisé les comportements violents de l'autre. À cette étape du cycle, elles tentent d'éviter de provoquer leur partenaire (11), s'isolent de leur réseau social (7), décrochent de l'école et même de la vie par des tentatives de suicide (7) ou encore tentent de fuir leur réalité en consommant de l'alcool et des drogues (6). Elles continuent à nourrir l'espoir d'un changement chez lui qui tarde à venir et vont initier des actions en ce sens. Elles vont alors s'expliquer avec lui en vue d'améliorer la relation (13). Dans certains cas, devant les feintes de non-recevoir du partenaire, l'expression de cette insatisfaction se traduit par le recours à des gestes de violence verbale et psychologique (8) et de violence physique (5). Quand la relation devient insoutenable, plusieurs racontent avoir pris un répit en quittant momentanément le partenaire dans le but qu'il fasse certaines prises de conscience (13). Par la suite, certaines ont décidé de leur accorder une autre chance (10), convaincues que cette fois-ci, leur partenaire va réellement changer.

L'espoir persiste jusqu'à ce qu'elles se rendent à l'évidence, non pas de la récurrence de la violence comme il a été illustré dans les travaux sur la violence conjugale auprès de femmes adultes

(Lempert, 1997), mais de l'effritement du sentiment amoureux. Forcées d'admettre que leurs actions répétées se sont avérées vaines, la majorité de ces jeunes femmes (14) vont finir par perdre tout espoir de changement et avec lui, s'évanouira l'amour pour leur partenaire. Onze d'entre elles révèlent avoir gardé espoir jusqu'à ce que, confrontées à son indifférence ou mises devant l'imminence d'une rupture, elles fassent le constat que le partenaire ne les aime plus.

Une fois la relation vidée de son essence d'amour, un second mouvement s'amorce, ce dernier ne visant plus à préserver le lien romantique, mais plutôt à s'en défaire. Pour les soutenir dans ce processus d'appropriation, elles se tournent vers des ressources professionnelles pour les soutenir ou pour dénoncer la situation abusive qu'elles ont vécue (8). D'autres vont dorénavant investir leurs énergies au travail ou dans d'autres types de relations interpersonnelles (6) à travers lesquelles elles se sentent reconnues.

L'analyse du discours des participantes permet de dégager la perception de soutien social comme étant une ressource précieuse, indispensable à la situation de violence vécue. Toutes, sans exception, se sont entretenues spontanément sur le soutien social reçu en lien avec leur relation avec le partenaire violent. La perception de soutien social pour les jeunes filles paraît nettement différente selon qu'elles aient ou non constaté l'effritement de leur lien amoureux. Ainsi, lorsqu'elles déploient des efforts pour préserver le lien romantique avec le partenaire, elles ont tendance à réévaluer la relation avec les proches plutôt qu'avec le partenaire violent, ce qui fragilise d'autant plus la victime de violence. En effet, les jeunes femmes perçoivent alors les commentaires de leur entourage comme des pressions (10), des jugements (8), des désaveux ou du désintérêt (5) à leur égard, perceptions qui les incitent à se cramponner davantage à la relation de violence. Par contre, une fois la désillusion et l'effritement de l'amour romantique ressentis, à savoir l'urgence de questionner ou de quitter cette relation vidée de son essence d'amour, le soutien social favorise les actions concrètes visant à se sortir de l'impasse. Le soutien évaluatif permet alors de guider leurs réflexions et leurs décisions par rapport à leur relation (14). Le soutien émotionnel s'exprime, quant à lui, par des marques d'écoute à leur égard (12). Le troisième type, le soutien tangible, consiste en une aide concrète qui s'exprime sous forme de services, de temps ou d'argent (7).

3° VOLET : QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA PRÉVENTION

Cette recherche a permis de donner la parole à de jeunes femmes qui ont vécu des relations amoureuses empreintes de violence et de les amener à participer à la formulation de diverses recommandations concernant les actions à entreprendre pour venir en aide à d'autres adolescentes vivant une situation similaire. Au plan de l'intervention, les participantes mentionnent l'importance de développer des contenus qui permettent d'apprendre à se donner du temps avant de s'engager dans une relation (11), à être plus à l'écoute de ce qu'elles ressentent (10), à s'aimer davantage et à se faire confiance (9) et à s'affirmer devant leur partenaire (8). Invitées à offrir des suggestions pour venir en aide à des adolescentes qui vivraient une situation semblable, elles mentionnent l'importance d'en parler à l'entourage (9). Au plan de la prévention, les principaux moyens à privilégier selon leur point de vue sont de systématiser les initiatives de prévention (8), de privilégier une intervention adaptée au vécu des jeunes, notamment en les accompagnant dans la définition de leurs besoins et attentes face aux relations amoureuses (4) et d'accroître l'information et le dépistage (4).

En conclusion, les programmes de prévention mis en place pour éveiller les adolescentes aux visages de la violence qui sévissent dans leurs relations amoureuses doivent s'insérer dans un programme plus global d'éducation à l'amour. Ils doivent également mettre à contribution les pairs

et les préparer à agir comme trait d'union et en complémentarité avec les ressources du milieu. Finalement, un meilleur accès à des personnes-clés à qui les adolescents peuvent se confier doit être assuré.

Références

Centre de interdisciplinaire sur la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Consulté sur Internet http://www.criviff.qc.ca/presentation.asp?sous_section=definition, le 24 novembre 2009.

Fernet, M., (2005) *Amour, violence et adolescence*. Collection problèmes sociaux et interventions sociales. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Fernet, M. et Richard, M.E. (2008). « Violence et relations amoureuses à l'adolescence ». Dans J.J. Lévy et A. Dupras (dir.) *Questions de sexualité au Québec*, (pp. 493-500). Montréal : Éditions Liber.

Lavoie, F., et Vézina, L. (2002).³ « Violence dans les relations amoureuses ». Dans *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*. Québec : Institut de la statistique du Québec, chapitre 21, pp. 471-484.

Vézina, J. et Hébert, M. (2007). « Risk factors for victimization in romantic relationships of young women. A review of empirical studies and implications for prevention ». *Trauma, Violence and Abuse*, 8(1), 33-66.

³ Dans le texte, cette référence concerne l'étude Santé Québec.

DEUXIÈME PARTIE :

Quelles sont vos stratégies mises de l'avant pour « sortir de la violence conjugale »?

Sortir de la violence conjugale quand on est en situation de handicap⁴

Sonia Gauthier, Professeure agrégée à l'École de service social de l'Université de Montréal⁵

Cette présentation porte sur des éléments entourant la sortie de la violence conjugale quand on est en situation de handicap. Après avoir brièvement exposé la méthodologie de l'étude qui a permis de recueillir les données partagées ici, puis le portrait des femmes qui y ont participé, je rapporte comment les femmes interviewées se sont sorties de cette violence (incluant comment certains conjoints ont réagi lorsque leur partenaire les ont quittées ou leur ont demandé de quitter le domicile). Je décris ensuite ce qui les a décidées à s'en sortir et enfin, si elles ont reçu de l'aide à cet effet. La présentation se termine par quelques éléments de réflexion à propos de l'intervention dans les situations dans lesquelles la sortie de la violence n'est pas une option accessible à court terme.

Les données présentées ici sont issues d'une recherche que j'ai réalisée et qui portait sur la violence conjugale vécue par les femmes qui ont des limitations fonctionnelles. Cette étude⁶ a pour objectif principal d'approfondir les connaissances relatives à la violence conjugale subie par les femmes étant en situation de handicap en raison de limitations fonctionnelles qui sont dues à des atteintes au plan physique (plus spécifiquement au plan moteur, visuel ou auditif), ou à des problèmes de santé mentale.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Ces données ont été recueillies lors d'entrevues semi dirigées menées en 2004 auprès de 46 femmes ayant des limitations fonctionnelles et qui avaient été victimes de violence conjugale ou qui en vivaient au moment de l'entrevue. La plupart des femmes interviewées ont été référées par les organismes membres de la COPHAN (Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec), ou ont communiqué avec nous après avoir vu notre invitation à participer à l'étude⁷, ou alors après que d'autres participantes leur aient parlé de notre étude.

En raison de la méthode de recrutement utilisée (échantillon de volontaires), le portrait des femmes victimes et de ce qu'elles vivent ou ont vécu ne peut pas être considéré comme représentatif de l'ensemble des femmes qui ont des limitations fonctionnelles et qui vivent de la violence conjugale. J'ajoute que même si nous avons fait 46 entrevues, nous n'avons même pas approché la saturation empirique. J'aurais souhaité atteindre cet objectif, mais nous avons dû cesser la collecte de données plus tôt que nécessaire en raison des grandes difficultés de recrutement que nous avons rencontrées et du manque de fonds.

⁴ Le développement de ce projet de recherche a été financé par le CRI-VIFF (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes). Le CQRS (Conseil québécois de la recherche sociale) et le CRSH (Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada) ont ensuite octroyé une subvention pour réaliser l'étude. Je tiens à remercier Raymonde Boisvert (professionnelle de recherche) et Véronique Cardinal (assistante de recherche) pour leur participation au projet, les organismes qui ont accepté de collaborer au recrutement et les femmes, qui nous ont généreusement confié leur vécu.

⁵ Professeure agrégée, École de service social, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-ville, Montréal, Québec, Canada, H3C 3J7, Tel : 514-343-2147, fax : 514-343-2493, courriel: sonia.gauthier@umontreal.ca

⁶ La conception du projet de recherche et la constitution de l'échantillon de femmes qui ont participé à l'étude ont été réalisées en partenariat avec la COPHAN. Je tiens à remercier chaleureusement la COPHAN pour son implication.

⁷ La publicité pour le recrutement, diffusée à la grandeur du Québec, a été faite dans les bulletins des organismes, dans des maisons d'hébergement, des CLSC, des centres de réadaptation ou dans des journaux.

Cela dit, les informations que nous avons eu le privilège de récolter grâce à la générosité des participantes et de l'ouverture de certains milieux d'intervention nous fournissent un portrait riche du vécu de ces femmes, nous aident à mieux comprendre ce qu'elles traversent et mettent clairement en évidence l'importance et l'urgence d'affronter cette réalité et d'y réagir.

PORTRAIT DES PARTICIPANTES

Au moment de l'entrevue, la majorité des femmes (34) demeuraient à Montréal ou en périphérie. Les autres habitaient à Québec (2), dans la région de Lanaudière (5), au Saguenay (1), dans les Laurentides (1) ou en Montérégie (3). La plupart (39) étaient originaires du Canada. Elles étaient âgées de 43 ans, en moyenne. La plus jeune avait 24 ans et la plus âgée, 77 ans. Plus de la moitié (26) avaient des enfants.

Parmi les 46 femmes, 24 avaient des limitations dues à des atteintes au plan physique. Parmi elles, 20 avaient eu des maladies ou des accidents leur ayant causé des problèmes importants au plan moteur (par exemple, traumatisme crânien, malformation congénitale, dystrophie musculaire), 2 avaient des problèmes importants au plan visuel et 2, au plan auditif. Les 22 autres femmes interviewées avaient des problèmes de santé mentale (par exemple : troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles psychotiques).

Parmi les 46 femmes, 42 étaient des ex-victimes de violence conjugale et 4 étaient victimes de violence conjugale au moment de l'entrevue. Parmi l'ensemble, 24 ont subi de la violence de plus de 1 ex-conjoint.

Cette violence a parfois duré plusieurs années. Parmi les 41 femmes pour lesquelles nous avons l'information (incluant celles qui étaient victimes de violence au moment de l'entrevue), 23 ont subi de la violence pendant 6 ans ou plus, 9 en ont vécu durant 6 à 10 ans, 9 en ont supporté 11 à 15 ans, 4 en ont subi pendant 16 à 20 ans et 1, durant plus de 20 ans.

Il ressort que la violence a commencé, pour les 42 femmes pour qui nous avons l'information : au tout début de la relation avec le conjoint violent pour 16 femmes; quelques mois après le début pour 14 victimes; quelques années plus tard dans le cas de 12 femmes (dont 5 pour lesquelles c'était au cours des 2 ou 3 premières années de la relation). On voit donc que dans bien des cas, la violence est présente dès le début de la relation ou dans les premiers moments de la relation.

Dans les cas où la violence a commencé au début de la relation, les femmes ne s'en rendaient pas nécessairement compte. Elles expliquent que la violence était parfois insidieuse, qu'elle s'est installée progressivement. Or, certaines s'en étaient rendu compte dès le début, mais elles sont restées en relation parce qu'elles espéraient que le conjoint changerait ou par amour, par exemple.

Par ailleurs, chez 39 femmes, les limitations étaient présentes avant que la violence commence (notons que 13 d'entre elles avaient des limitations avant de fréquenter le conjoint). Ceci constitue un biais volontaire de sélection. Nous voulions éviter les situations où les limitations étaient le résultat de la violence, puisque telle n'était pas la population de femmes que nous recherchions. Dans 4 cas, la violence est apparue en même temps que les limitations et dans 2 cas, la violence est apparue avant les limitations. Dans ces deux derniers cas, le problème physique n'a pas été entraîné par la violence. Il reste une femme pour qui nous n'avons pas l'information.

Chez 32 femmes, les limitations se sont aggravées pendant la fréquentation avec le conjoint violent. Parmi elles, 22 ont rapporté que la violence s'était empirée avec l'aggravation des limitations. Il est difficile d'établir un lien entre les deux progressions, puisque nous n'avons pas posé la question aux femmes. Quoi qu'il en soit, il reste évident qu'il est nécessaire d'intervenir rapidement dans ces situations, sachant l'effet potentiel de la violence sur la santé physique et mentale des femmes, et ce, qu'elles aient des limitations fonctionnelles ou non.

SORTIR DE LA VIOLENCE

Nous avons pu recueillir auprès des femmes plusieurs informations sur le processus de sortie de la violence. Je présenterai ici comment les femmes se sont sorties de la situation de violence dans laquelle elles étaient, ce qui les a décidées à s'en sortir et si elles ont reçu de l'aide pour le faire.

LES MOYENS POUR S'EN SORTIR

La plupart des participantes se sont sorties de leur situation de violence conjugale (quatre étaient victimes de violence au moment de l'entrevue). Nous ne savons pas comment toutes s'en sont sorties, mais nous avons l'information pour 38 d'entre elles.

Les femmes ont le plus souvent quitté le conjoint (19 sur 38), soit pour aller habiter : dans une maison d'hébergement (11); chez leurs parents (3); dans un nouvel appartement (2); ailleurs, dans 2 cas, mais nous ne savons pas où; malheureusement, 1 d'entre elles s'est retrouvée à la rue.

Par ailleurs, 9 ont mis leur conjoint à la porte de chez elles (avec l'aide des policiers, dans certains cas) et 5 nous ont dit avoir mis fin à la relation, mais on ne sait pas qui des deux a quitté le domicile (il faut aussi noter que les couples n'habitaient pas toujours ensemble). Finalement, une femme s'est fait jeter à la porte par son conjoint.

Mettre fin à la violence, c'est donc mettre fin à la relation ou à la cohabitation. Personne ne nous a rapporté que la violence s'est terminée grâce au fait que le conjoint avait changé.

Cela dit, « mettre fin à la violence » n'est pas la bonne expression à utiliser. Sans surprise, nous avons appris qu'après avoir mis fin à la relation, ou après la cessation de la cohabitation, plusieurs femmes ont continué de subir de la violence.

LA RÉACTION DU CONJOINT

Dans notre grille d'entrevues, nous n'avions pas prévu demander aux femmes quelle a été la réaction du conjoint lorsqu'elles l'ont quitté ou lui ont demandé de quitter le domicile. Toutefois, 11 femmes nous en ont parlé.

Les conjoints ont réagi de différentes manières à cette situation : 1 seul, après s'être fait mettre à la porte, est parti sans faire de vagues; 2 ont résisté à leur arrestation; 5 se sont mis à harceler leur partenaire; 1 femme a été agressée et le conjoint s'est aussi vengé sur le chien; 1 femme nous a également raconté que son conjoint avait essayé de la reconquérir; et 1 autre a évoqué le fait que son conjoint avait tenté de la manipuler pour éviter la séparation.

Lors de l'intervention auprès des femmes, il faut évoquer cet éventail de réactions possibles et préparer les femmes en conséquence. Il faut leur dire que la violence risque de se poursuivre et même, de s'aggraver. Le but de leur faire part de ces connaissances n'est pas de les apeurer, mais

bien de les informer sur ce qui pourrait se produire, de manière à ce qu'elles « gardent le cap » sur leur décision et qu'elles préparent adéquatement des moyens pour se protéger.

Il est extrêmement important, après que la femme a mis un terme à la relation, de continuer de lui offrir du soutien. L'intervention ne doit pas s'arrêter au moment où la relation se termine. N'oublions pas qu'outre le risque de manipulation, de harcèlement ou d'aggravation de violence, la femme aura des deuils à faire, des peurs à affronter, une estime de soi à reconstruire. Nier ces sentiments ou ces besoins, c'est participer, indirectement certes, à accroître le risque qu'elle retourne avec lui...

LES ÉLÉMENTS QUI LES ONT DÉCIDÉES À S'EN SORTIR

Nous voulions aussi savoir ce qui avait décidé les femmes à se sortir de la relation de violence. Nous avons de l'information pour 33 d'entre elles.

Dans plus de la moitié des cas (25), la motivation pour sortir de la relation violente est reliée à la violence subie : dans 4 cas, la victime n'était plus capable de supporter la violence en général; dans 14 cas, c'est toutefois un épisode spécifique de violence qui a décidé la femme, la « goutte qui fait déborder le vase ». Dans 10 de ces 14 cas, ce qui a été de trop pour la femme, c'est un événement de violence (physique, psychologique, économique ou sexuel) tourné contre elle. Dans 3 cas, c'est un événement de violence contre ses enfants, et dans 1 cas, c'est un événement de violence contre ses amis. Ajoutons par ailleurs que pour 7 femmes, c'est la peur qui les a motivées à mettre fin à la relation (peur de la violence, peur pour ses enfants ou peur d'en venir à se suicider).

Chez certaines femmes, la source de leur motivation s'est retrouvée dans d'autres types de comportements du conjoint : dans 4 cas, la femme n'était plus capable de supporter que son partenaire consomme de la drogue ou de l'alcool et dans 1 cas, le conjoint avait amené une autre femme à la maison et voulait vivre à trois. Par ailleurs, dans 3 cas, la femme avait fait des prises de conscience face à sa situation.

Dans plusieurs cas, ces éléments semblent être des éléments déclencheurs. Il est fort possible qu'au préalable, les femmes aient fait une certaine réflexion sur la possibilité de rompre la relation. Il serait important, dans une étude future, de chercher à savoir si les femmes qui finissent par quitter leur partenaire violent s'étaient dans le passé tracé une limite de ce qu'elles allaient endurer (qu'il ne touche pas aux enfants, qu'il ne l'agresse pas physiquement, etc.).

Si tel est le cas, il serait peut-être intéressant en intervention avec une femme qui hésite à se sortir d'une situation de violence, de voir avec elle quelle est cette limite à ne pas franchir, de façon à inscrire dans son esprit ce mur, cette borne, pour matérialiser un moment où elles se permettront d'exercer leur pouvoir de décider que « c'est assez ».

L'AIDE REÇUE

Dans notre étude, nous cherchions également à savoir si les femmes avaient reçu de l'aide pour sortir de leur situation de violence et, si oui, par qui et comment. Cinq femmes n'en n'ont pas parlé,

3 ont dit qu'elles n'en n'avaient pas reçu et 34 nous ont parlé de l'aide qu'elles ont eue, et qui pouvait provenir de plusieurs catégories de personnes⁸.

Parmi les femmes ayant eu de l'aide, 21 en ont reçu de la part de professionnels (par exemple, des travailleuses sociales, des intervenantes dans les maisons d'hébergement, des psychologues, des psychiatres ou des avocats). Cette aide a essentiellement pris la forme d'écoute, d'information et de conseils. Ajoutons que 7 femmes ont été aidées par les policiers; selon le cas, ils ont sorti le conjoint de chez elles, ont procédé à son arrestation, ont donné des informations aux femmes et des conseils ou alors les ont informées de leurs droits.

Les femmes ont également été soutenues par leurs proches : 14 ont eu de l'aide de membres de leur famille, notamment sous forme d'hébergement, d'aide pour déménager, de conseils, d'information sur les conséquences de la violence et d'encouragements à rompre; 13 femmes rapportent également avoir reçu l'aide de la part d'amis (qui les ont hébergées, leur ont fourni des conseils sur la manière de s'en sortir, les ont aidées à faire des démarches ou leur ont donné de l'information sur les maisons d'hébergement).

Il est intéressant de remarquer ici que l'aide apportée par les professionnels et l'entourage a parfois simplement consisté en de petits gestes (écoute, informations, aide), mais qui ont pu faire toute une différence; c'est, d'après moi, un des messages importants à faire passer dans le domaine de la prévention.

CONCLUSION

Je viens de présenter toutes sortes d'informations sur la sortie de violence. Retenons que la plupart des femmes qui s'en sont sorties avaient quitté le conjoint ou l'avaient mis à la porte. Pour ces femmes, la sortie de la violence a donc impliqué une rupture. Retenons aussi que les éléments déclencheurs pour sortir de la situation de la violence rapportés par les femmes sont diversifiés. Il importe donc d'explorer de quelle nature peuvent être les différents catalyseurs et de les déterminer avec les femmes lors de l'intervention. Retenons finalement que les femmes avaient reçu de l'aide, le plus souvent par des professionnels. Elles ne se sont donc pas sorties seules de la situation de violence. Toutefois, s'il n'y avait qu'une chose à retenir de cette étude, c'est qu'il est possible de s'en sortir; ces femmes-là l'ont fait, et certaines d'entre elles avaient des limitations fonctionnelles très importantes.

Sortir de la violence demande du courage, de l'aide, du soutien, des moyens. Nous avons la responsabilité, comme société qui prétend s'élever contre la violence conjugale, d'offrir tout cela à toutes les femmes qui sont prises dans des situations de violence.

Il faut toutefois tenir compte du fait que pour certaines femmes, sortir de la situation de violence n'est pas une option. Elles ne peuvent pas ou ne veulent pas quitter leur partenaire, pour divers motifs, dont : la dépendance affective et financière; la dépendance pour les soins; le besoin d'assistance pour les activités de la vie quotidienne; l'espoir que la situation change; par conviction religieuse; pour préserver l'unité familiale; pour les enfants; par convenance; par loyauté face à

⁸ Il faut noter que nous n'avons pas demandé spécifiquement aux femmes si elles avaient reçu de l'aide d'amis, d'intervenants psychosociaux, etc. Nous n'avons que posé une question générale. Ainsi, la proportion réelle d'aide reçue de la part de chaque catégorie de personnes peut être supérieure à celle rapportée ici. Il faut également noter que ces proportions ne sont pas mutuellement exclusives, l'aide reçue ayant pu provenir de plusieurs catégories de personnes.

l'institution du mariage; parce qu'elle a peur; qu'elle se sent démunie; qu'elle a l'impression que c'est le mieux qu'elle mérite; qu'elle l'aime encore; etc.

Quand sortir de la violence n'est pas un choix accessible pour une femme, à court terme du moins, je suis convaincue qu'il faut quand même imaginer avec elle des moyens pour faire en sorte de réduire les effets de la violence conjugale sur sa santé physique et mentale, en attendant que la possibilité de sortie devienne éventuellement plus concrète. Pour ce faire, il est intéressant d'envisager d'utiliser l'approche de la réduction des méfaits.

Ma collègue Lyse Montminy et moi allons déposer une demande de subvention à l'automne 2008 pour vérifier auprès des intervenants et des femmes elles-mêmes si l'idée d'utiliser cette philosophie d'intervention est pertinente. De plus, en utilisant une approche de réduction des méfaits comme toile de fond, nous souhaitons chercher à identifier différents éléments, par exemple : quelles stratégies de survie les femmes qui sont dans une situation de violence utilisent-elles et parmi ces stratégies, lesquelles devraient être favorisées et renforcées? Quelles seraient les pratiques d'*empowerment* que nous pourrions leur faire développer et qui ne mettraient pas leur sécurité en danger?

Intervenir dans cette optique n'empêche pas de viser l'objectif que la femme quitte la situation de violence, et permettrait de cibler des objectifs intermédiaires (reprise de pouvoir, meilleure estime de soi, constitution d'un réseau d'aide, etc.), qui pourraient conduire la femme vers une sortie de la violence.

Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe

Lucie Hénault, Maison La Source

Se sortir d'une situation de violence conjugale représente le désir de se sortir d'une relation où il n'y a ni respect, ni négociation possible. Ce contexte est plus difficilement gérable si on le compare à une rupture dans un couple qui démontre une situation égalitaire. En effet, cette situation complexe comprend pour la femme violentée énormément de pertes : relations, idéaux, rêve de vie de couple, etc. De plus, une relation où les rapports sont basés sur le contrôle et le pouvoir perdue souvent même après la séparation. Ainsi, l'objectif de la Maison La Source est de travailler avec les femmes sur la diminution de l'acceptation de la tolérance à la violence. Chacun et chacune à une tolérance différente à la violence et il n'y a pas de formule magique. Même si la trame de fond peut sembler similaire, les moyens pour se sortir de la violence vont différer.

SOLUTIONS ET STRATÉGIES

Les stratégies à court terme pour se sortir de la violence conjugale et assurer la sécurité sont variées. Au cours de ses années d'expérience dans le milieu pratique, j'ai recueilli plusieurs histoires de femmes qui utilisent des stratégies afin de se protéger du conjoint. Les stratégies à moyen terme se situent davantage au plan légal, judiciaire ou civil. Il faut informer et aider les femmes violentées dans un contexte conjugal selon les services disponibles et les droits judiciaires qu'elles possèdent dans de telles situations. On observe, à long terme, une diminution du degré de tolérance face à la violence conjugale. Ces stratégies permettent d'éviter les regrets et la revictimisation des femmes violentées.

L'objectif premier pour les femmes violentées est de retrouver l'estime d'elles-mêmes ainsi que leurs rêves puisque souvent, les femmes ne savent plus qui elles sont, ce qu'elles veulent et ce qu'elles valent. Les stratégies aident les femmes à retrouver qui elles étaient avant de rencontrer le conjoint dominant et contrôlant.

Rebrancher les femmes sur leurs rêves leur fait prendre conscience de tout ce qu'elles ont perdu au cours de leur relation avec le conjoint violent, ce qui engendre des réactions souvent fortes.

Soulignons que les stratégies utilisées par les femmes diffèrent selon l'âge, la présence ou l'absence d'enfants, la sévérité de la violence conjugale subie et le degré de dangerosité de l'ex-conjoint. Il semble que l'autonomie financière n'ait pas un impact majeur sur le fait de quitter ou non un conjoint.

CAS, CROYANCES ET STRATÉGIES

Voici l'exemple d'une adolescente de 14 ans ayant vécu une relation avec un conjoint violent jusqu'à l'âge de 20 ans. Elle s'est finalement sauvée jusqu'à un CLSC afin de demander de se faire interner. Elle a été dirigée vers des ressources d'hébergement où elle a été soutenue durant plusieurs mois afin de lui redonner espoir et confiance. Elle n'a jamais été internée.

Le cas de la femme de 82 ans est aussi frappant. Elle décide, une fois devenue octogénaire, de quitter la situation de violence dans laquelle elle vit depuis des années. Dans son cas, une de ses plus grandes valeurs est de gagner son ciel. À 82 ans, elle a toutefois réalisé que si tout ce qu'elle avait enduré ne lui permettait pas de gagner son ciel, l'enfer ne pouvait pas être pire que sa vie sur terre.

Ainsi, on constate que les croyances et les valeurs sont très importantes à comprendre pour chacune de ces femmes violentées. Souvent, ce sont ces croyances et ces valeurs qui retiennent les femmes dans la relation de violence conjugale.

Les meilleures stratégies sont complexes. Il faut comprendre que les femmes savent ce qui est bon pour elles et que pour survivre à ces situations de violence, elles développent toutes sortes de tactiques. Par exemple, le fait d'avoir une nouvelle relation très rapidement après ou pendant la séparation est une réaction souvent critiquée. Les femmes sont souvent pointées du doigt puisqu'elles s'impliquent rapidement dans une nouvelle relation, souvent temporairement. Toutefois, le fait de trouver quelqu'un qui ne dénigre pas la femme et qui donne un discours contraire à celui qu'elle reçoit dans sa relation avec violence conjugale peut représenter l'aide et la motivation nécessaire pour se sortir d'une relation de violence.

Certains outils vont aussi être présentés aux femmes afin de surmonter des peurs, comme celle de vivre seule. Certaines d'entre elles n'ont jamais connu l'intimité, ne se retrouvant jamais ou rarement face à face avec elles-mêmes. Ce soutien leur permet de s'outiller et de développer des capacités afin de vivre malgré la solitude. Parfois, le fait de devoir laisser la garde des enfants au conjoint pour protéger sa propre vie et, par le fait même, d'assurer malgré tout la présence de la mère à temps partiel, est un choix déchirant, mais nécessaire.

CONCLUSION

Pour les intervenantes et intervenants, le but premier est de se centrer sur ce que les femmes veulent. Les maisons d'hébergement doivent être en mesure de référer les femmes à d'autres ressources et à d'autres services, puisque les centres ne sont pas qualifiés pour toutes les situations. C'est pourquoi il est important de créer de bons liens entre les partenaires. De plus, il faut faire confiance aux femmes, croire en leur potentiel, les soutenir et leur donner des stratégies et des outils concrets afin qu'elles puissent créer un réseau de soutien et renouer avec leur réseau social. Les maisons d'hébergement doivent aussi les accompagner et informer dans la défense de leur droit, le tout en respectant leur rythme et leur choix.

Les stratégies de changement employées par les conjoints aux comportements violents : quelques données d'une étude québécoise

Normand Brodeur, Professeur à l'École de service social de l'Université Laval

Quelles sont les stratégies à mettre de l'avant pour permettre aux conjoints ayant des comportements violents de sortir de la violence? Actuellement, il n'y a pas de réponse claire et définitive à cette question. En effet, le processus qui conduit les hommes à mettre fin à leurs conduites d'agression est long et complexe. Il demeure encore assez mal connu sur le plan scientifique. La difficulté d'identifier des stratégies universelles tient notamment à la multiplicité des facteurs qui sont à l'origine de la violence conjugale et à l'hétérogénéité des conjoints aux comportements violents en tant que groupe. La question demeure néanmoins pertinente tant pour les intervenants que pour les chercheurs. Plusieurs efforts ont donc été déployés pour tenter d'y répondre. Depuis une dizaine d'années, une partie des travaux de recherche en la matière s'inspire du modèle transthéorique du changement (MTC) qui cherche à comprendre et à décrire les processus qui amènent les gens à modifier intentionnellement des comportements problématiques ou à acquérir des comportements sains (Prochaska, Johnson et Lee, 1998). Plusieurs spécialistes américains de l'intervention auprès des hommes qui violentent leur partenaire ont souligné l'intérêt de ce modèle et tentent d'en démontrer la pertinence (ex. : Begun, Shelley, Strodthoff & Short, 2001; Levesque, Gelles & Velicer, 2000). Des chercheurs québécois ont également contribué à l'entreprise (Rondeau, Lindsay, Brochu et Brodeur, 2006).

La recherche dont il est question dans cet article (Brodeur, 2006) se situait dans ce contexte. Elle visait à mieux comprendre les stratégies de changement employées par les hommes qui fréquentent les programmes québécois d'aide aux conjoints ayant des comportements violents. Après avoir décrit brièvement les stratégies étudiées, les hypothèses et la méthodologie, je présenterai dans cette communication les résultats qui me semblent les plus intéressants pour la pratique auprès des conjoints ayant des comportements violents. Je les commenterai ensuite en donnant quelques exemples possibles d'application des stratégies qui sont apparues les plus pertinentes.

L'ÉTUDE

Selon le MTC, les personnes qui modifient un comportement problématique passent par une série d'étapes distinctes aussi appelées stades de changement :

- La précontemplation est le stade où elles ont peu conscience du problème et n'ont pas l'intention de changer.
- La contemplation est celui où elles réalisent avoir un problème tout en étant très ambivalentes par rapport à l'idée de changer.
- La préparation est celui où elles étayent leur décision de changer et amorcent les efforts de changement.
- L'action est celui au cours duquel les comportements sont effectivement modifiés.
- Le maintien est une période de consolidation des comportements nouvellement acquis.

La progression de l'individu entre ces différents stades est le résultat d'une multitude d'expériences et d'activités d'adaptation. Certaines d'entre elles sont manifestes et facilement observables de l'extérieur, comme la recherche d'un avis ou d'un conseil auprès d'un ami. D'autres sont plus discrètes, voire même secrètes, puisqu'elles sont vécues dans l'intimité, notamment lorsque la personne réfléchit à sa situation ou prend une décision. Certaines activités sont initiées par la personne elle-même, alors que d'autres sont provoquées par un agent externe comme l'intervention

d'un thérapeute ou un événement qui survient. Malgré sa grande diversité, ce répertoire d'expériences et d'activités d'adaptation peut être regroupé en grandes catégories que le MTC appelle «stratégies de changement».

Le modèle propose dix stratégies de changement principales qui ont été découvertes lors d'une synthèse des grands modèles de psychothérapie et d'études empiriques portant sur la façon dont les gens cessent de fumer ou modifient divers autres comportements problématiques. Comme elles ne sont pas parfaitement exhaustives, les chercheurs adaptent parfois la structure de base de façon à mieux cerner les stratégies propres à un champ d'étude particulier. C'est ce qu'ont fait Levesque et Pro-Change (2001a) en définissant 13 stratégies pouvant être employées par les conjoints ayant des comportements violents envers leur partenaire. Cette classification, qui a été retenue pour la présente étude, est présentée au tableau 1.

Tableau 1 : Nom et définition des stratégies de changement classées selon trois rubriques

Rubrique	Stratégie (sous-catégories)	Définition
Cognitives et affectives	Libération de soi	Choisir de changer
	Libération sociale	Prendre conscience des changements sociaux
	Réévaluation de soi (Positive) (Négative)	Réviser ses valeurs en jetant un regard rétrospectif sur son passé ou en se projetant dans l'avenir. Poser un regard positif sur soi Poser un regard négatif sur soi
	Réévaluation de l'environnement (Partenaire) (Enfants)	Examiner les conséquences de son comportement sur les personnes significatives de son entourage Conséquences sur la partenaire Conséquences sur les enfants
	Prise de conscience	Songer à des informations concernant la violence conjugale et les méthodes pour changer
Comportementales	Gestion du stress	Utiliser des techniques de gestion du stress
	Contre-conditionnement	Remplacer les comportements violents par des comportements plus sains
	Auto-renforcement	S'attribuer des récompenses suite à l'adoption de comportements non violents
	Contrôle des stimuli	Éliminer de l'environnement les stimuli qui déclenchent le comportement violent et y introduire ceux qui favorisent l'apparition de comportements désirables
Interactives	Relation d'aide	Disponibilité du soutien social telle que perçue par l'individu
	Collaboration de la partenaire	Manifestations d'appui de la partenaire aux efforts de changement du conjoint au comportement violent, telles que perçues par lui.

Selon le MTC, l'utilisation de l'ensemble de ces stratégies permet de passer d'un stade à l'autre et, ultimement, d'accéder au changement, c'est-à-dire de devenir non violent. Il ne s'agit toutefois pas d'utiliser n'importe quelle stratégie pour progresser. Il faut plutôt «faire la bonne chose au bon moment», certaines stratégies étant en théorie plus utiles à certaines étapes du processus de changement que d'autres (Pertz, DiClemente et Carbonari, 1996). Le tableau 2 illustre ce principe d'appariement des stades et des stratégies de changement en faisant ressortir les stratégies qui devraient prévaloir à chacune des transitions entre les stades. La présente étude avait pour hypothèse générale que des conjoints aux comportements violents se trouvant à différents stades emploieraient les stratégies mesurées de façon globalement conforme à ce modèle.

Tableau 2 : Appariement des stades et des stratégies de changement

Précontemplation	Contemplation	Préparation	Action	Maintien
Prise de conscience				
Réévaluation environnementale				
Réévaluation de soi				
Libération de soi				
Contrôle des stimuli				
Contre-conditionnement				
Auto-renforcement				

Entre décembre 2001 et janvier 2004, un questionnaire a été administré à deux échantillons d'hommes. Le premier était constitué de 255 personnes participant à des groupes de thérapie offerts dans des centres québécois d'aide aux conjoints ayant des comportements violents. Le second était composé de 301 demandeurs de services dans ces mêmes organismes. Le questionnaire comprenait plusieurs instruments, dont celui sur les stratégies de changement et l'URICA-DV2 (Levesque et Pro-Change, 2001b) qui mesure les stades de changement. Après analyse des réponses à ce dernier instrument, les répondants ont été classés en différents profils correspondant aux stades de précontemplation (quatre profils), de contemplation ou d'action (deux profils). Aucun participant n'a toutefois été classé au stade de préparation ou de maintien.

RÉSULTATS

Avant d'examiner les variations liées aux stades de changement, des analyses ont été effectuées afin de déterminer qui des hommes participant aux groupes de thérapie ou des demandeurs de services faisaient l'usage le plus intensif des stratégies de changement. Comme on s'y attendait, un test-t a démontré que les hommes déjà en groupe employaient en moyenne plus de stratégies que les autres ($t=2,603$, $p= 0.01$, $d=0,22$). Ils étaient notamment plus enclins à recourir à la prise de conscience, à l'auto-renforcement et à la relation d'aide. Les demandeurs de services employaient quant à eux un peu plus souvent la réévaluation de soi négative que les participants aux groupes de thérapie.

En comparant l'utilisation des stratégies selon les stades de changement, deux différences significatives ont été observées dans les deux échantillons. Il est ainsi ressorti que les hommes des profils d'action faisaient un usage plus important de la réévaluation de soi négative que ceux des

profils de précontemplation. Il en était de même pour la libération de soi. Dans l'échantillon composé uniquement de demandeurs de services, les hommes des profils d'action utilisaient trois autres stratégies plus souvent que les répondants classés au stade de précontemplation. Il s'agit des deux facettes de la réévaluation de l'environnement, centrées respectivement sur la partenaire et sur les enfants, et de la prise de conscience.

INTERPRÉTATION ET DISCUSSION

Le fait que l'on ait observé un niveau d'activité sensiblement plus grand chez les participants aux groupes de thérapie que chez les demandeurs de services est un signe encourageant pour les responsables de programmes d'aide aux conjoints ayant des comportements violents. En effet, on peut faire l'hypothèse que cette activité accrue, et plus particulièrement l'utilisation des stratégies de prise de conscience, d'auto-renforcement et de relation d'aide, reflète l'influence de l'intervention de groupe sur les participants. On peut toutefois se demander pourquoi l'écart observé entre les deux groupes d'hommes quant à l'utilisation globale des stratégies était somme toute modeste. Cela semble être dû en partie au fait que les demandeurs de services ont rapporté une utilisation plus importante de la réévaluation de soi négative que leurs pairs. Comme les énoncés qui mesurent cette stratégie mettent l'accent sur les affects négatifs que l'individu ressent lorsqu'il est confronté à sa violence, on peut penser qu'elle est utilisée plus souvent lorsque surviennent des circonstances qui suscitent des sentiments de honte ou de culpabilité comme un épisode de violence, le départ de la conjointe ou une arrestation. Ces événements qui appellent à la remise en question, à la réflexion et à la réévaluation de soi négative sont précisément ceux qui incitent également plusieurs hommes à demander des services dans les organismes d'aide. Il semble donc que certains facteurs extra-thérapeutiques jouent un rôle clé tant dans la décision de solliciter de l'aide dans un organisme que dans l'utilisation d'au moins une des stratégies de changement mesurées dans la présente étude.

Dans cette étude, les hommes les plus avancés dans le processus de changement ont fait un usage plus important de la réévaluation de soi négative, de la libération de soi, de la réévaluation de l'environnement et de la prise de conscience comparativement à leurs pairs se trouvant au stade de précontemplation. Ces résultats suggèrent qu'il est pertinent de promouvoir et de faciliter l'utilisation de ces quatre stratégies au sein des programmes d'aide. Les interventions peuvent par exemple prendre les formes suivantes :

Réévaluation de soi négative. Au cours de leur cheminement, plusieurs conjoints aux comportements violents éprouvent des émotions négatives par rapport à eux-mêmes et à leur comportement. Les intervenants peuvent les inviter à exprimer ces émotions et à les discuter en groupe. Cela peut se faire tout autant au fil des échanges spontanés qui se développent à partir du vécu des participants que lors d'activités structurées autour de thèmes précis comme celui de la honte. Le but est d'aider les hommes à prendre conscience de l'écart entre les valeurs positives qu'ils souhaitent actualiser et celles qu'ils actualisent réellement à travers leur comportement. La dissonance cognitive résultant de ces discussions les amènera à s'interroger sur le genre d'hommes qu'ils veulent être et, éventuellement, à modifier leurs façons de faire de façon à mieux harmoniser leurs désirs et leurs agissements.

Libération de soi. Les conjoints qui choisissent de changer se promettent de ne plus être violents, s'engagent à mieux réagir face à leur partenaire et se fixent des objectifs concrets. Ces éléments peuvent être repris dans l'intervention individuelle et de groupe auprès des hommes. D'ailleurs, la plupart des organismes d'aide aux conjoints aux comportements violents font déjà signer à leurs clients des contrats de participation dans lesquels ils leur demandent d'entrée de jeu de s'engager à cesser toute forme de violence. Les résultats de la présente étude suggèrent toutefois que la

libération de soi est une stratégie prédominante au début du stade d'action. En vertu du principe d'appariement, il y aurait lieu de prévoir au sein des programmes de thérapie des rituels permettant aux hommes de renouveler les engagements pris au départ, de les officialiser devant leurs pairs et de les préciser davantage au moment où ils ont reconnu davantage l'existence de leur problème et la nécessité de changer. La non-violence étant le résultat d'une décision qui doit constamment être réitérée, ces rituels sont susceptibles de fortifier la détermination des participants aux programmes et de contribuer à prévenir la récurrence.

Réévaluation de l'environnement. La violence laisse des marques profondes chez les femmes qui la subissent et chez les enfants qui en sont témoins ou victimes. Les auteurs de violence ont cependant tendance à nier ou minimiser ces conséquences, ce qui les empêche de percevoir la nécessité de changer. Pour pouvoir cheminer, il leur faut réévaluer plus réalistement les impacts de leurs comportements sur autrui. Dans l'intervention, ce travail peut être accompli par le biais d'un questionnement explicite sur les blessures physiques et psychologiques causées aux victimes de la violence et par la confrontation des défenses. Quelques activités favorisant le développement de l'empathie à l'égard des autres paraissent aussi pertinentes. On peut par exemple faire entendre aux hommes l'enregistrement d'un appel au 911 fait par un enfant témoin de violence conjugale avant d'amorcer une discussion sur les conséquences de la violence pour les enfants. Les conjoints aux comportements violents, qui ont souvent été eux-mêmes témoins ou victimes de violence dans leur enfance, réagissent bien à cet exercice (Mitchell, 2003).

Prise de conscience. Les concepteurs du modèle transthéorique voient traditionnellement la lecture comme un bon outil pour hausser le niveau de conscience des individus par rapport à leur comportement problématique et aux alternatives existantes (Prochaska et DiClemente, 1992). Dans l'étude, ce moyen était sous-utilisé par les répondants. Cela peut s'expliquer par l'absence de bons ouvrages de référence en français et par les difficultés de lecture qu'éprouve la portion la moins scolarisée de la clientèle des programmes d'aide aux conjoints ayant des comportements violents. Il existe toutefois d'autres moyens pour atteindre l'objectif dont les témoignages livrés au sein des groupes de thérapie ou sous forme audio-visuelle.

La réévaluation de soi, la réévaluation de l'environnement et la prise de conscience ont été employées plus fréquemment par les hommes classés au stade d'action. Or, comme l'indique le tableau 2, l'hypothèse était plutôt que ces stratégies seraient utilisées davantage dans les stades antérieurs. Dans cette étude, seule la libération de soi a été utilisée par les hommes des deux échantillons au moment prédit par le MTC. À un premier niveau d'analyse, ces résultats indiquent que les conjoints aux comportements violents n'emploient pas les stratégies de changement de la même manière que les personnes aux prises avec d'autres problématiques comme celle de l'arrêt du tabagisme auprès desquelles le MTC a été développé et validé initialement. À un second niveau, les résultats sont porteurs d'un questionnement plus radical du principe d'appariement et du paradigme d'action réfléchi qui le sous-tend. Dans le MTC, l'action et la réflexion sont en effet conçues comme des activités qui se déroulent en séquence : on réfléchit d'abord et l'on agit ensuite. Les résultats de cette étude suggèrent plutôt que l'action et la réflexion sont des activités concomitantes et indissociables, la première étant ainsi constamment alimentée par la seconde.

CONCLUSION

Selon les données présentées dans cet article, on peut aider les conjoints aux comportements à « sortir de la violence » en misant sur des stratégies qui les amènent à réévaluer le genre d'hommes qu'ils souhaitent être, à réévaluer les conséquences de leur comportement sur les personnes de leur

entourage, à prendre conscience des solutions possibles à leur problème et à choisir de changer. À l'exception de la libération de soi, qui semble plus pertinente au moment où les hommes atteignent le stade de l'action, l'étude n'a pas permis de déterminer clairement dans quel ordre ces stratégies devraient être utilisées. La difficulté d'établir la séquence idéale est peut-être liée à la méthodologie de la recherche qui faisait appel à un nouvel instrument pour mesurer les stratégies de changement et à des méthodes très complexes pour classer les individus dans les différents stades de changement. Plus fondamentalement, elle tient peut-être aussi au fait que l'action et la réflexion sont en constante interaction au cours du processus de changement.

Cette étude a été réalisée en s'inspirant d'un modèle qui s'intéresse aux stratégies que les individus peuvent employer avec ou sans thérapie pour modifier intentionnellement leur comportement. Cette dimension individuelle est essentielle, mais il ne s'agit toutefois pas du seul facteur à considérer dans les futures recherches. Les progrès observés chez les hommes qui participent à des programmes visant à contrer la violence conjugale sont en effet le résultat combiné des stratégies individuelles et des influences exercées par les intervenants, par le groupe de thérapie et par divers facteurs extra-thérapeutiques (Silvergield et Mankowski, 2006). Comme il reste encore beaucoup de travail à faire pour bien saisir le rôle et l'importance relative de chacun de ces éléments dans le processus de changement, la question des stratégies à mettre de l'avant pour aider les hommes ayant agressé leur conjointe à sortir du cycle de la violence demeure ouverte.

Références

- Begun, A. L.O., Shelley, G., Strodthoff, T., & Short, L. (2001). Adopting a Stages of Change Approach for Individuals Who Are Violent With Their Intimate Partners. Dans R. A. Geffner, & A. Rosenbaum (dir), *Domestic Violence Offenders. Current Interventions, Research, and Implications for Policies and Standards* (pp. 105-127). New York: The Haworth Maltreatment and Trauma Press.
- Brodeur, N. (2006). *Les stratégies de changement employées par des hommes ayant des comportements violents envers leurs conjointes. Mesure et analyse à partir du modèle transthéorique du changement*. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.
- Levesque, D., Gelles, R., & Velicer, W. F. (2000). Development and Validation of a Stages of Change Measure for Men in Batterer Treatment. *Cognitive Therapy and Research*, 24(2), 175-199.
- Levesque, D., & Pro-Change. (2001a). *Processes of change questionnaire for domestic violence*. Pro-Change Behavior Systems Inc.
- Levesque, D., & Pro-Change. (2001b). *University of Rhode Island Change Assessment Scale - Domestic Violence (URICA-DV2)*. Pro-Change Behavior Systems Inc.
- Mitchell, C. E. (2003). *Child-Focused Education Sessions for Perpetrators of Domestic Violence*. Thèse de doctorat, Illinois State University.
- Perz, C. A., DiClemente, C. C., & Carbonari, J. P. (1996). Doing the Right Thing at the Right Time? The Interaction of Stages and Processes of Change in Successful Smoking Cessation. *Health Psychology*, 15(6), 462-468.

- Prochaska, J. O., & DiClemente, C. C. (1992). The Transtheoretical Approach. Dans J. C. Norcross, & M. R. Goldfried (dir), *Handbook of psychotherapy integration* (pp. 300-334). New York: Basic Books, Inc.
- Prochaska, J. O., Johnson, S., & Lee, P. (1998). The Transtheoretical Model of Behavior Change. Dans S. A. Shumaker, & E. B. Schron (dir), *The Handbook of Health Behavior Change* (2nd edition) (pp. 59-84). New York: Springer Publishing Co.
- Rondeau, G., Lindsay, J., Brochu, S., & Brodeur, N. (2006). *Application du modèle transthéorique du changement à une population de conjoints aux comportements violents* (Collection Études et analyses No. 35). Montréal: Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (Cri-Viff).
- Silvergleid, C. S., & Mankowski, E. S. (2006). How Batterer Intervention Programs Work. Participant and Facilitator Accounts of Processes of Change. *Journal of Interpersonal Violence*, 21(1), 139-159.

Quelles sont les stratégies à mettre de l'avant pour « sortir de la violence conjugale »?

Mario Trépanier, Via l'Anse

L'expertise développée depuis l'apparition des premiers organismes s'étant donné comme mission de travailler à réduire la violence masculine en contexte conjugal et familial, il y a 25 ans, s'est construite principalement autour de deux axes :

- 1) le développement des moyens les plus efficaces pour faciliter l'abandon de comportements violents et
- 2) le développement des connaissances et des habiletés plus spécifiques d'intervention auprès des clientèles masculines.

Dans cette perspective, et pour tenter de répondre à la question « quelles sont les stratégies à mettre de l'avant pour sortir de la violence conjugale? », cet exposé abordera quelques-unes des conditions de succès du changement, tout en dégageant un certain nombre de moyens susceptibles de contribuer à l'atteinte de notre objectif commun : mettre fin à la violence conjugale.

L'AIDE CONTRAINTE

À l'origine, nos organismes accueillaient très majoritairement des hommes référés par le système judiciaire, obligés en quelque sorte d'être là. L'avantage de cette situation est que bon nombre d'entre eux ne se seraient jamais tournés vers un service d'aide. En contrepartie, dans ce contexte d'aide contrainte, les services peuvent également être perçus, a priori, comme un prolongement du système pénal, une punition, un moyen supplémentaire de contrôle, peut-être d'autant plus menaçant qu'il est exercé par des gens qui peuvent vous « jouer dans la tête ».

Comme nos interventions ne s'appuient que sur l'engagement réel des personnes, sur leur volonté et leurs efforts à changer, la réappropriation de la demande d'aide apparaît être une première étape incontournable à la démarche proposée.

L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE

Plusieurs facteurs sont mis en place pour y arriver, dont le principal est fort probablement l'alliance thérapeutique. La création d'un lien de confiance, facilitée par l'accueil empathique, la distinction entre la personne et ses actes et le partage des connaissances, permet à la personne d'en arriver à percevoir l'intervenant comme un allié inconditionnel dans sa propre quête d'un mieux-être.

La critique de toute forme de violence prend alors pour le participant un sens particulier, souvent nouveau, puisque énoncée par quelqu'un qu'il ne perçoit pas comme ennemi mais, au contraire, comme partenaire. On entend alors : « Tu me dis la même chose que ma conjointe. » Phrase qui contient souvent la suite muette : « Mais là, je le comprends. »

C'est dans l'absence de moyen de contrôle sur le client que notre impact sur le changement souhaité semble pouvoir être le plus riche et le plus fécond. Qu'une personne à laquelle il ne prête aucune autre intention que celle de l'aider lui présente la violence comme source de mal-être, pour

ses proches mais également pour lui-même, se révèle souvent être un facteur de changement précieux.

Le lien de confiance facilite également le dévoilement des comportements violents. Reconnaître avoir usé de violence envers une conjointe ou un enfant exige l'humilité. Le fait de ne craindre ni la violence, ni le rejet de l'intervenant est un facteur qui facilite de tels aveux. Mentionnons, en ce qui a trait aux formes de violence qu'on qualifie généralement de verbale ou de psychologique, que celles-ci font souvent l'objet d'une telle banalisation sociale – la frontière entre violence et expression de la colère étant si souvent confondue – que c'est généralement avec un étonnement réel que les participants sont confrontés à l'idée qu'il puisse s'agir là de violence et que ces gestes soient, par conséquent, inacceptables.

C'est également à partir de ce lien de confiance qu'on peut aider, peu à peu, la personne à mesurer l'ensemble des conséquences de ses comportements violents. Jusqu'ici, le participant ne voit souvent l'impact de ses comportements violents que sur lui-même et qu'en fonction des effets immédiats. En mesurant mieux les impacts sur l'entourage et en situant ces impacts dans la perspective d'une plus longue durée, les effets négatifs de la violence peuvent apparaître beaucoup plus clairement et dans toute leur ampleur. On peut ainsi mieux aider la personne à constater, globalement, la pauvreté de la violence comme moyen de combler l'ensemble de ses besoins. En particulier, de ses besoins d'affection, de confiance, d'harmonie, de sécurité et d'estime de soi.

LE DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS

Sortir de la violence nécessite également la mise en œuvre de nouvelles façons de faire. La violence est souvent devenue un comportement habituel pour les personnes qui nous consultent. S'interdire d'y recourir sans avoir les moyens de faire face différemment aux situations dans lesquelles elle apparaissait est insuffisant. Dans la démarche que nous proposons, l'apprentissage de moyens alternatifs à la violence occupe une place importante. L'acquisition de connaissances et la pratique de nouvelles habiletés donnent à la personne, à cette étape du processus, l'occasion de vivre ses premiers succès, début du renforcement de ce qu'on souhaite être de nouvelles habitudes.

Ce parcours ne se fait cependant pas sans difficulté, sans chutes, ni rechutes. Il n'est pas facile de sortir des ornières laissées par les habitudes adoptées depuis, parfois, bon nombre d'années. Les embûches sont nombreuses et les résultats, pas toujours conformes aux attentes. Lors de ces situations, la tentation est grande, pour le participant, d'invalider l'utilité de la démarche ou, encore, d'estimer être incapable d'y arriver. Ici encore, l'alliance thérapeutique se révèle être d'un grand support dans la capacité de faire face à l'insuccès et de retrouver confiance dans la démarche amorcée.

Généralement, les habiletés les plus souvent nécessaires à cette démarche touchent :

- 1) sur le plan de l'introspection, à la gestion de l'impulsivité, à la capacité de prendre du recul et d'être en contact avec des émotions autres que la colère, à la remise en question des attentes irréalistes, rigides et stéréotypées, à la reconnaissance de ses propres besoins et
- 2) sur le plan relationnel, à la capacité d'écoute et d'expression de la compassion, à la capacité de s'affirmer, de négocier et d'exprimer les émotions associées à la vulnérabilité.

LES RISQUES DE CONTAMINATION PAR LA PROBLÉMATIQUE

Compte tenu de ce qui précède, le développement des habiletés reliées au rôle d'intervenant est évidemment un facteur important dans l'atteinte de notre objectif. Plusieurs facteurs mériteraient d'être mentionnés. Je me limiterai toutefois à la question des risques de contamination par la problématique.

Elle peut prendre plusieurs formes. L'absence de directivité, qui permet à la personne d'éviter de dévoiler ses comportements violents, peut participer indirectement au renforcement de certaines croyances à l'effet, notamment, que la violence demeure un problème d'ordre privé, voire un tabou. D'où l'importance de mesures qui facilitent, pour l'ensemble des actrices et des acteurs du réseau, le repérage de la violence. Dans certains cas, ne reconnaissant pas les effets de la violence, l'aidante ou l'aidant risque, par ailleurs, d'avoir de la difficulté à intervenir efficacement sur les symptômes ayant conduit la personne à consulter, n'en ayant pas identifié la cause principale.

Dans d'autres cas, la peur de provoquer la violence du client peut également faire en sorte qu'on choisira d'éviter la question, et ce, même (et peut-être d'autant plus) lorsque des signes de cette violence sont manifestes. Une formation appropriée permettrait bien souvent d'aider les intervenants à se sentir davantage en confiance afin de faire face à ces situations et à mesurer la qualité du lien de confiance nécessaire à la confrontation.

La contamination peut également, à l'inverse, nous amener à traiter la personne de manière subtilement violente, que ce soit par l'exclusion, le prêt d'intention ou le désir de changer la personne de force. La pression sociale à l'effet de faire cesser au plus tôt, et coûte que coûte, les comportements violents des hommes qui nous sont référés n'est d'ailleurs pas étrangère aux sentiments d'impuissance et d'urgence pouvant être vécus par les intervenants, les plaçant alors davantage en situation à risque de violence. Se définissant eux-mêmes comme les objets (et non les sujets) du changement, les intervenants peuvent en arriver à considérer également les clients comme des objets se devant de changer.

LA CONFRONTATION EMPATHIQUE

Savoir faire la distinction entre l'affrontement et la confrontation devient ici un moyen utile d'ajuster l'intervention et d'éviter la contamination. J'entends ici par « confrontation » toute prise de position contre l'expression de la violence, ou des facteurs pouvant y participer, lorsqu'ils sont représentés comme acceptables ou inéluctables. Le mot « affrontement » renvoie, quant à lui, à la perception du client comme obstacle à la réalisation du mandat, d'où découlent des interventions qui négligent la capacité du client à agir comme véritable acteur du changement.

Le réajustement de l'arrimage entre la mission (agir pour mettre fin à la violence) et les objectifs spécifiques de chacune des personnes qui font appel à nos services demeure donc un enjeu fondamental. Cet enjeu se doit également d'être régulièrement revu, puisque sujet au changement, tout au long du processus.

LA CONSULTATION PRÉCOCE

Vingt-cinq ans après l'apparition des premiers groupes d'intervention, on constate que, dans le cas de plusieurs organismes, la tendance s'est inversée et que c'est maintenant une forte majorité d'hommes qui consultent sans y être référés par le système judiciaire. Nos organismes accueillent

donc beaucoup d'hommes ne faisant pas l'objet de plainte ou n'ayant pas nécessairement posé des gestes qui sont considérés comme des crimes, au sens de la loi. Quelques rares organismes ont également développé, au fil des années, des services s'adressant aux clientèles vivant des réalités particulières.

Ce changement nous a permis de constater qu'il est souvent beaucoup plus facile d'intervenir auprès de personnes ayant développé une moins longue habitude de comportements violents ou qui reconnaissent déjà la violence comme un problème, au moment de la prise de contact avec l'organisme. D'où l'importance de la consultation précoce.

Le développement des échanges avec nos partenaires du réseau, les multiples activités de sensibilisation, d'éducation populaire (en milieu de travail, en milieu scolaire, dans les résidences de personnes âgées ou autre) portent fruits et facilitent la consultation précoce.

Dans certains milieux, nos organismes ont déjà les moyens de rejoindre ainsi jusqu'à 30 % des hommes ayant des comportements violents criminels, qu'il y ait eu plainte ou non.

Or, dans la plupart des régions, en particulier dans les centres urbains du Québec, nos ressources n'ont la possibilité de rejoindre que 2 à 3 % de ces hommes. Ces organismes, régulièrement surchargés, font souvent peu d'activités de sensibilisation et consacrent relativement peu de temps aux activités de représentation, par manque de temps et d'effectifs. On évite les activités qui risqueraient de produire un accroissement d'une demande à laquelle il serait impossible de répondre. Plusieurs organismes ne rejoignent donc encore très majoritairement que la clientèle judiciarisée. D'autres sont aux prises avec des listes d'attente qui, compte tenu de la problématique, exigent beaucoup de temps de gestion. Rares sont les organismes pouvant répondre comme ils le souhaiteraient aux besoins des clientèles vivant des réalités particulières.

Enfin, rappelons également qu'il demeure des régions qui ne sont desservies par aucun organisme et que, même dans certaines régions où des organismes existent, l'absence de point de service à proximité limite, sinon empêche, la consultation.

CONCLUSION

La création d'outils de repérage destinés spécifiquement aux personnes qui ont des comportements violents, de même que la formation nécessaire à l'appropriation de ces outils par les intervenants du réseau et des groupes communautaires, pourraient contribuer à la fois à diminuer la tolérance sociale à l'endroit de la violence conjugale et à faciliter la consultation précoce. Il en est de même en ce qui a trait au développement des activités de collaboration permettant d'améliorer la référence.

Le développement, dans chacune des régions du Québec, d'activités de sensibilisation et de prévention, de manière à encourager la consultation précoce, demeure également une stratégie dont on connaît les résultats positifs. De même, la capacité des organismes à intervenir rapidement dans tous les cas portés à son attention demeure évidemment un objectif prioritaire.

En amont de cet objectif, la capacité pour l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux de rejoindre davantage les clientèles masculines pourrait permettre d'augmenter globalement le nombre d'interventions de repérage de la violence conjugale. Plusieurs expériences ont démontré, en ce sens, l'importance de la valorisation de la demande d'aide et la pertinence d'activités mieux adaptées aux besoins et aux problématiques rencontrées, que ce soit au niveau des ruptures

conjugales, des deuils, des difficultés reliées à l'exercice du rôle parental, des blessures dues à la violence, de la marginalisation ou à l'isolement social.

Il demeure important de rappeler cependant une des limites importantes à la réalisation de notre objectif, à savoir, le niveau d'acceptation sociale de la violence, souvent lié à la définition même de ce qu'est la violence et de ce qui en constitue les manifestations. Il faut se rappeler que les manifestations de violence psychologique, en particulier, demeurent très largement répandues dans la population, à des degrés, évidemment, divers. À la lueur des définitions les plus larges de la violence, on pourrait d'ailleurs considérer la non-violence comme un idéal que fort peu d'êtres humains réussissent à atteindre, en particulier dans une société si fortement hiérarchisée et qui transforme si facilement en objets les choses et les êtres.

Ce constat nous amène, d'une part, à considérer cette limite dans la mesure des résultats obtenus grâce aux programmes développés et, d'autre part, à renforcer les liens qui unissent tous les groupes qui visent, dans la même perspective de transformation sociale, à « mettre fin à la violence conjugale », quelle que soit la forme sous laquelle elle se manifeste.



Collection Réflexions

Nos partenaires fondateurs

Université 
de Montréal

 UNIVERSITÉ
LAVAL

ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
d'établissements de santé
et de services sociaux

 Relais
Femmes